

7.560 COMPRIMÉS DE PSYCHOTROPES SAISIS

UNE PHARMACIENNE ET DEUX TRAFIQUANTS ARRÊTÉS À BLIDA

P. 4



COOPÉRATION SÉCURITAIRE ALGER ET TUNIS SE CONCERTENT

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1880 | Mercredi 22 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL, DÉBUT AUJOURD'HUI
DU STAGE DES A'

LA LIBYE EN POINT DE MIRE

P. 17

ETAT DE SANTÉ DU CHEF DE L'ETAT : BENSALAH ET SELLAL L'ONT AFFIRMÉ

« ABDELAZIZ BOUTEFLIKA SE PORTE BIEN »



P. 3

SELON MUSTAPHA BENBADA
LE GOUVERNEMENT
VEUT PLAFONNER
LE PRIX DU CIMENT



Face à l'envolée du prix du ciment, qui atteint des cimes, le gouvernement planche sur les solutions les meilleures afin d'enrayer cette spirale. Pour ce faire, le gouvernement n'écartera pas l'idée de fixer le prix de ce produit stratégique. C'est ce que vient de déclarer en tout cas le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

P. 5

SELON UN CLASSEMENT
ÉTABLI EN 2012
HASSI MESSAOUD,
COMMUNE
LA PLUS RICHE
D'ALGÉRIE

P. 6

599.000 DA
TVN
INCLUDE

La légendaire M800
à un prix fou !



Disponibilité
Immédiate*

Photos non contractuelles.

Consommation : 4L / 100Km.

Offre valable du 15 Mai au 15 juin dans tout le réseau SUZUKI dans la limite du stock disponible.



www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Suzuki.algerie



Way of Life!



106 millions DA ont été alloués par la commune de Haïzer pour l'aménagement des différents quartiers et cités de la ville.

45 opérations destinées à l'élimination des "points noirs" en matière d'alimentation en eau potable sont en cours d'exécution dans la wilaya de Chlef.

550.000 têtes ont été vaccinées dans le cadre de la campagne de vaccination contre différentes zoonoses qui se poursuit dans la wilaya de Naâma.

Parution de la 8^e édition de l'Annuaire économique et social de l'Algérie

Algérie 2013, état des lieux, c'est sous ce titre qu'a été publiée la 8^e édition de l'Annuaire économique et social, un magazine qui fait dorénavant partie du paysage de l'édition.

Dans ce numéro, les rédacteurs de l'"Annuaire" ont mis en exergue les dispositions de la loi de finances 2013 en insistant sur "l'intervention économique de l'Etat" et le financement de la politique sociale à hauteur de "13 milliards d'euros par an". Se basant sur les données de 2012, il est constaté "une poussée inflationniste sans précédent" et une augmentation des prix des produits manufacturés et alimentaires ainsi que ceux des services. La situation financière du pays est aussi analysée sous l'angle des réserves de change qui "continuent d'aligner des records" avec les prévisions de clôture de l'année 2012 à 194 milliards de dollars. Le même document souligne également "une amélioration du commerce extérieur de l'Algérie" grâce à l'augmentation des exportations des hydrocarbures.



L'utilisation du téléphone portable au volant à l'origine d'accidents corporels



L'utilisation du téléphone portable au volant a été à l'origine de 10 accidents corporels, entre le 1^{er} janvier et le 13 mars 2013, a indiqué, lundi, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

96 accidents dus à l'utilisation du téléphone portable au volant ont été enregistrés en 2012, a précisé le directeur de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia.

A cet égard, la DGSN appelle tous les usagers de la route à faire preuve davantage de vigilance pendant la conduite.

Le 115 pour dénoncer les comportements irrespectueux de policiers

La DGSN a mis en place un numéro vert, soit le 115, à travers tout le territoire national. Une véritable bonne action de la part de cette institution qui veut nettoyer les écuries d'Augias. Certains comportements de policiers ternissent l'image de la police censée avoir un comportement exemplaire ce qui est loin d'être le cas. La DGSN décide d'envoyer des commissions d'inspection pour surveiller l'attitude des policiers au niveau des barrages routiers et des inspecteurs devront veiller à l'application stricte des consignes énoncées par la direction générale.

Dorénavant, les policiers ne devront plus se servir de leur téléphone durant les horaires de travail mais surtout devront adopter une attitude plus respectueuse vis-à-vis des femmes au volant qui se font souvent harceler. Une initiative honorable qui rehausse l'image de la Police nationale dont bon nombre de citoyens pensent qu'elle est négative.



Abderrezak Mokri :

"Le MSP n'est pas un parti fermé et reste ouvert à tous les Algériens et Algériennes pour utiliser leur génie, au sein du parti, au service de l'Algérie. Le projet de réunification des rangs du parti est en cours et une commission sera installée pour la réunification de la maison du regretté Cheikh Nahnah, premier président du parti. Cette commission est en train de réfléchir et de débattre des modalités devant aboutir à la réunification des militants et cadres, nouveaux et anciens, du MSP."



Nul en maths ? Prenez une décharge électrique pour y remédier

Des chercheurs de l'université d'Oxford viennent de montrer qu'il est possible d'améliorer les compétences en mathématiques en envoyant un faible courant électrique dans une région précise du cerveau durant la résolution d'un problème.

Devenir un génie en mathématiques est désormais possible pour tout le monde. Non il ne s'agit pas d'un cours universitaire révolutionnaire. Non ce n'est pas une nouvelle technique de triche indétectable. Il s'agit d'une méthode beaucoup plus simple. En effet, selon le site geekosystem, des chercheurs britanniques viennent de révéler que le fait de stimuler son cerveau par des électrochocs permet d'augmenter ses compétences en mathématiques. Il s'agit d'envoyer un faible courant électrique dans une région précise du cerveau durant la résolution d'un problème. Et le tout est joué. Les chercheurs de l'université d'Oxford ont mené des tests sur 25 volontaires. D'un côté, certains ont reçu de vraies stimulations électriques de un milliampère, de l'autre des fausses décharges, toutes ciblées sur le cortex préfrontal, siège des fonctions cognitives supérieures comme le raisonnement ou le langage. Et les résultats sont éloquentes. Alors que les deux groupes étaient à égalité en termes de mémorisation le premier jour, l'écart s'est nettement creusé les jours suivants. Ainsi, les volontaires exposés aux électrochocs ont solutionné les problèmes mathématiques posés deux à cinq fois plus rapidement que ceux qui n'étaient pas sous électrochocs. Preuve de l'efficacité de la méthode : six mois après l'expérience, les scientifiques ont observé que les volontaires sous électrochocs étaient toujours plus rapides que les autres à résoudre des équations, mettant environ 30% de temps de moins que ceux qui n'avaient pas subi d'électrochocs.

Un billet de loterie de 590,5 millions vendu en Floride

Un billet gagnant de la loterie du Powerball d'une valeur record de 590,5 millions de dollars (460 millions d'euros) a été vendu en Floride mais l'heureux bénéficiaire ne s'est toujours pas fait connaître, ont annoncé dimanche les organisateurs. Le billet a été vendu dans un supermarché Publix à Zephyrhills, un faubourg de Tampa. Le montant du gros lot après deux mois de tirages dépasse le précédent record Powerball de 587,5 millions de dollars établi en novembre 2012. Le plus gros jackpot de l'histoire des Etats-Unis s'élève à 656 millions de dollars (511 millions d'euros). Il a été distribué par la loterie Mega Millions en mars 2012 et partagé entre des gagnants dans le Maryland, le Kansas et l'Illinois. Lors du tirage de samedi soir, la combinaison gagnante était le 10, le 13, le 14, le 22 et le 52, avec comme numéro complémentaire le 11. La chance de tomber juste était d'une sur 175 millions. En Europe, l'actuel record de gain à l'Euro Millions est de 190 millions d'euros, remporté au Royaume-Uni en août 2012.

ETAT DE SANTÉ DU CHEF DE L'ETAT : BENSALAH ET SELLAL L'ONT AFFIRMÉ

« Abdelaziz Bouteflika se porte bien »

On sait à présent que "l'état de santé du président Bouteflika s'améliore de jour en jour". C'est le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui l'a assuré lundi en fin d'après-midi.

PAR SADEK BELHOCINE

Se voulant encore plus rassurant et pour dissiper tous les doutes alimentés par une absence de la communication officielle sur l'état de santé du chef de l'Etat, le Premier ministre a tenu à affirmer que la maladie de Bouteflika "ne sera bientôt plus qu'un mauvais". La déclaration de Abdelmalek Sellal sur le sujet est limpide et surtout précise. Il rassure les Algériens, inquiets d'une absence prolongée, plus que de raison du président de la République. Au premier jour de son hospitalisation, le Pr Boughebal avait assuré que le chef de l'Etat admis le 27 avril dernier à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris, aura tout au plus 7 jours de convalescence. Plus de vingt jours plus tard, le chef de l'Etat n'est pas rentré au pays. Des rumeurs font office d'informations. La population s'interroge et doute de la version officielle, qui affirme que le président Bouteflika est en convalescence. Le Premier ministre : "Je voudrais rassurer nos concitoyens sur l'état de santé de Monsieur le président de la République. Après avoir subi des examens médicaux à l'hôpital Val de Grâce à Paris, le président de la République, dont le pronostic vital n'a jamais été engagé et qui voit son état de santé s'améliorer de jour en jour, est tenu, sur recommandation de ses médecins, d'observer un strict repos en vue d'un total rétablissement. En convalescence en France, le président de la République suit journellement les activités du gouvernement, en attendant son retour pour poursuivre sa mission au service de l'Algérie et de la nation. Nous sommes persuadés que les Algériennes et les Algériens comprendront qu'à travers la diffusion de fausses informations par certains médias étrangers concernant le président de la République, institution républicaine garante de la stabilité et de la sécurité nationales, c'est en fait l'Algérie qui



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

est visée dans ses fondements républicains, son développement et sa sécurité". On sait aussi que le président Abdelaziz Bouteflika se trouve toujours en France, avait indiqué, lundi 20 mai, le ministre français des Affaires étrangères, selon les chaînes de télévision France 24 et BFM. Ce qui enlève toute crédibilité aux infos diffusées ça et là par certains médias qui le donnait "comateux" à Alger. Mais les deux médias n'ont fourni aucune indication supplémentaire sur le lieu de séjour du chef de l'Etat. Est-il toujours à l'hôpital du Val-de-Grâce ? Est-il en convalescence dans la capitale française ? Nulle information ne circule sur le lieu où se trouverait le président de la République. Les autorités algériennes et françaises ne soufflent mot sur l'endroit où séjournerait le premier magistrat du pays, si ce n'est une confirmation de l'évolution favorable de son état de santé. Cette confirmation est venue, hier, du président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah. Il a affirmé, hier, à Alger que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika "se porte bien", appelant ceux qu'il a qualifiés de "prêcheurs du désespoir" à "laisser l'homme se reposer et revenir au pays pour poursuivre l'œuvre de construction et d'édification du pays". Dans son allocution d'ouverture de la journée d'étude sur "le Conseil de la Nation: expérience et perspectives", Abdelkader Bensalah qui a tiré à boulets rouges sur les oiseaux de mauvais augure a précisé que le Président était "en bonne santé, grâce à Dieu", lui a souhaité "la guérison et un rapide retour au

pays", appelant ceux qu'il a qualifié de "brailleurs" et de "prêcheurs du désespoir" à "laisser l'homme se reposer". Autre confirmation sur l'évolution favorable de l'état de santé de Bouteflika. Elle émane de Hervé Bourges qui était à Alger récemment pour présenter son film : *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir*. Dans une déclaration à la presse, Hervé Bourges affirme qu'"il n'y a pas de nouvelle officielle, la seule chose que je sache c'est que normalement il ne serait pas à Alger, mais toujours à Paris au Val-de-Grâce", assure-t-il. Mais je n'ai pas d'information officielle. Ce que je sais aussi, c'est que lors du dernier Conseil des ministres, qui s'est tenu à Alger mercredi dernier, je crois savoir que le Premier ministre a indiqué qu'il avait eu le président au téléphone et il a même donné des précisions en indiquant qu'il fallait aller dans tel sens avec la coopération avec la Chine, car il doit y avoir une rencontre importante entre les deux pays pour mettre au point des textes nouveaux. Donc c'est quelque chose de très précis. Je ne pense pas que le Premier ministre avancerait des choses de ce genre s'il ne les tenait pas de la bouche du président Bouteflika. Et ça m'étonnerait qu'il puisse tenir ça de la bouche de quelqu'un qui se trouverait,

Bouteflika signe un décret instituant le 22 octobre, Journée nationale de la presse

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a signé dimanche un décret présidentiel instituant le 22 octobre, journée nationale de la presse, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre. L'article 2 dudit décret stipule que la journée nationale de la presse "est célébrée sur la base d'un programme préalablement arrêté par le ministère de la Communication", précise la même source. Le président de la République avait annoncé le 02 mai dans son message, à la veille de la célébration de la journée mondiale de la presse (3 mai), sa décision de "décréter une journée nationale de la presse, au même titre que les autres catégories socioprofessionnelles, en hommage à la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro du journal El-Mouqawama El-Djazairia (La résistance algérienne), organe du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN)".

comme certains ont pu l'affirmer sans preuve, dans un coma profond". Pour autant, il y aura toujours dans l'esprit des sceptiques un doute sur la sincérité des déclarations des officiels algériens. Et pour cause, pourquoi le gouvernement algérien est sorti de son silence bien après que le battage médiatique lié à l'état de santé du chef de l'Etat eu un mauvais effet sur le moral des Algériens ? Une communication officielle défailante et incertaine qui a conduit les autorités algériennes à appliquer un black-out total sur la santé du président Abdelaziz Bouteflika. Le commun des mortels s'interroge sur le pourquoi de ce black-out. Un simple communiqué aurait renseigné la population algérienne et évité bien des rumeurs qui ont trouvé un terrain favorable pour se propager.

S. B.

La confirmation de Bensalah



Le président du Conseil de la Nation Abdelkader Bensalah a affirmé, hier, à Alger que le président de la République Abdelaziz Bouteflika "se porte bien", appelant ceux qu'il a qualifiés de "prêcheurs du désespoir" à "laisser l'homme se reposer et revenir au pays pour poursuivre l'œuvre de construction et d'édification". Dans son allocution d'ouverture de la journée d'étude sur "le Conseil de la Nation: expérience et perspectives", M. Bensalah qui a précisé que le président était "en bonne santé, grâce à Dieu", lui a souhaité "la guérison et un rapide retour au pays pour poursuivre le processus de réforme, de construction et d'édification".

Le président du Conseil de la nation a, en outre, appelé ceux qu'il a qualifié de "brailleurs" et de "prêcheurs du désespoir" à "laisser l'homme se reposer et revenir bientôt au pays pour poursuivre la construction et l'édification du pays".

La déclaration du Premier ministre

La maladie du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, "ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir", a affirmé lundi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Voici le texte intégral de la déclaration du Premier ministre.

"Je voudrais rassurer nos concitoyens sur l'état de santé de Monsieur le président de la République. Après avoir subi des examens médicaux à l'hôpital Val de Grâce à Paris, le président de la République, dont le pronostic vital n'a jamais été engagé et qui voit son état de santé s'améliorer de jour en jour, est tenu, sur recommandation de ses médecins, d'observer un strict repos en vue d'un total rétablissement. En convalescence en France, le président de la République suit journellement les activités du gouvernement, en attendant son retour pour poursuivre sa mission au service de l'Algérie et de la nation. Nous sommes persuadés que les Algériennes et les Algériens comprendront qu'à travers la diffusion de fausses informations par certains médias étrangers concernant le président de la République, institution républicaine garante de la stabilité et de la sécurité nationales, c'est en fait l'Algérie qui est visée dans ses fondements républicains, son développement et sa sécurité. La maladie du président Bouteflika ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir."



COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Alger et Tunis se concertent

Le général-major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale, a reçu hier à Alger son homologue tunisien, le directeur général, commandant de la Garde nationale tunisienne, le général Mountasser Essakouhi, a rapporté hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.

PAR LOTFI ITOU

Selon le même communiqué, cette visite importante de la délégation tunisienne s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales dans plusieurs domaines qui unissent les deux peuples. Elle s'inscrit, continue à expliquer le communiqué, dans le cadre de l'échange d'expérience en matière de sécurité publique et de lutte contre la criminalité organisée, tout comme elle vise à consolider et promouvoir les relations bilatérales entre les deux institutions dans le domaine de la formation et l'échange d'expériences professionnelles.

D'autre part, cette visite de la délégation tunisienne à Alger intervient dans un contexte spécifique dominé par l'insécurité qui règne aux frontières qui relient les deux pays et où il était question, lors de cette visite, de discuter sur d'éventuels échanges de renseignements et surtout de trouver des mécanismes de coopération entre les deux corps de sécurité afin de faire face, ensemble, aux menaces.

Faut-il l'expliquer, la traque des groupuscules terroristes lancée par les services de sécurité tunisiens, notamment ceux de la Garde nationale et qui se poursuivent dans les massifs tunisiens à la limite avec la frontière algérienne seront débattus lors de ce tête-à-tête entre les deux responsables



Le général-major, Ahmed Bousteila.

de la Gendarmerie des deux pays.

Sur ce plan, il convient de dire que l'expérience de la Gendarmerie nationale acquise durant 50 ans de son existence sera un atout pour la Garde nationale tunisienne qui, elle, est privée de moyens et d'expériences qui peuvent lui permettre de faire face seule aux défis sécuritaires. C'est parmi les raisons essentielles de la visite du directeur général de la Garde nationale, en l'occurrence le général Mountasser Essakouhi à Alger.

Il y a également d'autres menaces ayant poussé la Garde nationale tunisienne de s'adresser à son homologue algérienne, entre autres, la montée inquiétante des trafiquants de drogue et d'armes qui utilisent les frontières algéro-tunisiennes et tunisio-libyennes pour faire écouler des arsenaux de guerre et des tonnes de cannabis. Ces menaces sont prises aux

sérieux par les deux corps de la Gendarmerie algérienne et tunisienne, dont il est prévu déjà de trouver des issues rapides et efficaces pour lutter contre ces fléaux.

L'Algérie à l'instar de la Tunisie fait face, ces derniers mois, à une hausse du trafic d'armes venues de Libye. Cette montée très inquiétante a déjà occasionné beaucoup de dégâts sur le triangle algéro-tunisio-libyen. Faut-il le rappeler, en avril dernier, les GGF (gardes-frontières) relevant de la Gendarmerie nationale de Tébessa ont réussi à intercepter un convoi de trafiquants d'armes où 31 pièces d'armes de guerre ont été saisies lors de cette opération.

Les trafiquants ont tenté d'infiltrer la quantité d'armes via les frontières algéro-tunisiennes, plus exactement sur la localité historique de Sakiat Sidi Youssef,

après avoir débarqué les armes depuis la Libye. Toutefois, la vigilance des GGF a permis de récupérer l'arsenal de guerre et d'éviter que ces armes ne tombent entre les mains des terroristes affiliés à Aqmi.

Par ailleurs, au cours de cette visite, des contacts ont eu lieu entre les deux parties en présence de hauts cadres de la Gendarmerie nationale algérienne. Cette délégation visitera des organes de formation de la Gendarmerie nationale et différentes structures opérationnelles et spécialisées de la Gendarmerie nationale.

L. I.

INSTITUT NATIONAL DE LECTURE
CORANIQUE EN 2013

Formation de 40 imams-enseignants

Quarante imams enseignants seront diplômés de l'Institut national de lecture coranique en 2013, a indiqué, hier, à Alger le directeur de l'institut, Abdelkader Gatcha.

Sur un total de 100 étudiants, 40 imams enseignants obtiendront leur diplôme cette année pour officier dans différentes mosquées à travers le territoire national, a précisé M. Gatcha en marge d'une journée d'étude organisée par l'Institut national de lecture coranique.

Ces étudiants, âgés entre 25 et 35 ans, ont reçu une formation de qualité conformément au programme arrêté par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs, a souligné le responsable.

Organisée dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'étudiant, la journée d'étude a été l'occasion pour M. Gatcha de mettre en exergue les missions de l'Institut et son rôle dans la formation d'imams "capables de contribuer à la protection de la référence religieuse algérienne".

Créé en 2001, l'Institut national de lecture coranique a formé à ce jour 137 imams enseignants.

Par ailleurs, des communications portant notamment sur le rôle de l'imam dans le développement de la recherche scientifique et les droits et devoirs juridiques de l'imam seront présentées lors de cette rencontre scientifique.

APS

TRAFFIC DE PSYCHOTROPES À BLIDA

Une pharmacienne impliquée

Deux individus et une pharmacienne ont été arrêtés, hier, lors d'une opération menée par la brigade criminelle de la Sûreté de Blida. Les policiers ont saisi 7.560 comprimés de psychotropes. L'opération a été lancée suite à des renseignements faisant état de la présence de deux suspects qui seraient fournisseurs de psychotropes. Les enquêteurs de la Brigade criminelle ont réussi à

localiser les deux suspects, l'un d'eux a été appréhendé en plein centre-ville de Blida en possession d'une quantité de comprimés de psychotropes qu'il proposait en contrepartie de 400 DA l'unité. Lors de la perquisition du domicile de son acolyte, les policiers ont saisi 7.560 comprimés. Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont découvert que les deux présumés trafiquants s'approvisionnaient

en psychotropes auprès d'une pharmacienne dans la commune de la Chiffa. Cette dernière, auditionnée par les enquêteurs, a avoué qu'elle a vendue, effectivement, des quantités de psychotropes aux deux présumés trafiquants. Les trois mis en cause ont été présentés, hier, devant le tribunal de Blida pour association de malfaiteurs et trafic de psychotropes.

L. I.

BOUMERDÈS, CITÉ COOPÉRATIVE DU 11-DÉCEMBRE

Sit-in des sinistrés devant le siège de l'OPGI

PAR TAHAR OUNAS

Des dizaines de sinistrés de la cité Coopérative du 11-Décembre au chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont observé, hier, un sit-in devant le siège de l'OPGI pour réclamer la reconstruction de leurs maisons effondrées lors du séisme du 21 mai 2003. Ils avaient opté, au lendemain du séisme, à l'aide de l'Etat avoisinant les 100 millions de centimes pour pouvoir se loger. Mais, les projets de réaffectation des 214 logements connaissent depuis des blocages énormes, ce qui a

induit le non recasement de ses sinistrés dix ans après la catastrophe naturelle. Ils sont près de 140 familles sinistrées à ne pas être relogées au chef-lieu de la commune de Boumerdès sans compter les 200 autres dans d'autres localités affectées par le cataclysme. Actuellement, selon un sinistré, « les travaux n'ont pas atteint les 50 %, et le premier promoteur avait réalisé uniquement l'ossature des immeubles ». Les sinistrés réclament une solution pour être relogés dans des appartements décentes. « La plupart d'entre nous ne peut pas payer sa part de financement

alors que 50 % du coût de projet a été versé par les sinistrés », nous dira un sinistré qui affirme que la plupart des sinistrés sont incapables de s'acquitter de l'apport personnel s'élevant à 1 million DA. Toutefois, selon l'un d'entre eux, la formule de vente sur plan a prouvé ses limites en raisons des lenteurs administratives estimant que la formule de location-vente est la solution à leur problème. Les manifestants ont interpellé le premier responsable de la wilaya à intervenir afin de relancer les travaux de leur cité et éviter le gel du chantier.

T. O.

MUSTAPHA BENBADA L'A ANNONCÉ HIER

Le gouvernement veut plafonner le prix du ciment

Face à l'envolée du prix du ciment qui atteint les cimes le gouvernement planche sur les solutions les meilleures afin d'enrayer cette spirale. Pour ce faire le gouvernement n'écarte pas l'idée de fixer le prix de ce produit stratégique. C'est ce que vient de déclarer en tout cas le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

PAR KAMAL HAMED

« On va, peut-être, vers la fixation des marges bénéficiaires en matière de production et d'importation et peut être aussi fixé un prix plafond à la consommation et ce sont des propositions qu'on va soumettre au gouvernement » a en effet indiqué le ministre hier à l'APN en marge d'une séance plénière consacrée à l'adoption d'un projet de loi relatif à l'exercice des activités commerciales en précisant toutefois que « ce sont des propositions qu'on va soumettre au gouvernement ». Il faut dire que le prix du ciment obéit aux lois du marché, c'est-à-dire à l'offre et à la demande mais, comme l'a dit le ministre, « c'est un produit stratégique et la dernière loi relative à la concurrence 10-06 permet au gouvernement d'intervenir lorsqu'il s'agit d'un produit vital, de large consommation ou stratégique et c'est ce que nous allons faire ». Mustapha Benbada a rappelé que le prix du ciment n'est pas réglementé en précisant que « ce qui est réglementé c'est la marge



Mustapha Benbada, ministre du Commerce.

bénéficiaire ». Le ministre a aussi rappelé que le gouvernement a fait une tentative en vue de réglementer le prix du ciment mais il semble, a-t-il souligné, que « le décret exécutif n'ait pas donné les résultats escomptés. D'où la nécessité de réviser ce décret afin de maîtriser la question des prix de ce produit stratégique ». Il faut dire que depuis quelques semaines, voire des mois, le prix du ciment connaît une grande flambée puisque le prix du sac de 50 KG oscille entre 700 et 800 dinars. Une situation qui a contraint le gouvernement, afin de ne pas compromettre les programmes en chantiers, d'instruire le groupement public Gica pour l'importation de 900.000 tonnes de ciment, alors que jusque-là le pays importait 450.000 tonnes seulement. Benbada dira, en outre, qu'il y a une insuffisance de l'offre de l'ordre de 3 millions de tonnes alors que du mois d'avril au mois d'octobre les chantiers de réalisa-

tion connaissent une grande dynamique.

L'APN adopte la loi sur les activités commerciales

Par ailleurs le ministre du Commerce a abordé la question de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation dans la prochaine période et notamment au mois sacré du ramadhan. A ce titre il dira que le consommateur algérien a besoin d'avoir à sa disposition tous les produits nécessaires ou autres dans la prochaine période

« Pour cela on a pris un ensemble de mesures réglementaires relatives à l'approvisionnement. On a pris contact avec les principaux opérateurs chargés de l'alimentation du marché pour garantir le respect des programmes de production ou d'importation, cela en plus du mécanisme de régulation des produites de première nécessité à l'exemple de la pomme de terre, des vian-

des rouges et blanches, du lait et des légumes secs » a-t-il souligné. Benbada, tenant à rassurer les Algériens, a soutenu que tous les moyens de contrôle seront mis en œuvre pour mieux encadrer le marché. Cela dit l'APN a adopté hier le projet de loi relatif à l'exercice des activités commerciales.

Et comme à l'accoutumée la quasi-totalité des amendements présentés par les députés, notamment ceux de l'opposition, ont été rejetés. C'est certainement pour cette raison que le Parti des travailleurs a voté contre le projet de loi.

A ce propos c'est surtout l'article 8 du projet de loi qui a suscité le plus de débat. Cet article permet même à ceux qui ont purgé des peines de prison d'avoir un registre

de commerce ; « la nouveauté en tout cas a été le retrait de 8 délits qui empêchaient de larges couches d'exercer l'activité commerciale et cela cadre avec notre volonté de lutter contre le chômage et de permettre à un grand nombre de jeunes d'intégrer le marché du travail » dira, satisfait, le ministre du Commerce après l'adoption du projet par la plénière.

K. H.

SOCIÉTÉ NOUVELLE CONSERVERIE ALGÉRIENNE DE ROUIBA Admission officielle à la Bourse d'Alger le 3 juin

La société privée Nouvelle Conserverie Algérienne de Rouiba (NCA) entrera officiellement à la Bourse d'Alger le 3 juin prochain, après la réussite de l'offre publique de vente (OPV) portant sur 25 % de son portefeuille d'actions, a indiqué, hier, la commission d'organisation et de surveillance des opérations boursières (Cosob), rapporte l'APS. NCA-Rouiba "sollicitera l'autorisation de l'autorité de marché (Cosob) à l'effet d'admettre l'intégralité des actions composant le capital social à la négociation au marché principal de la Bourse d'Alger et ce à compter du 3 juin prochain", précise la même source. Ainsi, "les résultats du traitement des demandes d'achat par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs ont été unanimement validés par les membres du Comité de suivi de l'OPV des actions NCA-Rouiba lors de la dernière session du Comité organisée hier lundi". L'OPV des 25% du capital social de la société NCA-Rouiba, a été déclarée fructueuse et répondant parfaitement aux conditions d'admission au marché principal de la Bourse d'Alger par la Cosob. Parallèlement, un contrat de liquidité sera ratifié conjointement par l'émetteur et l'Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB) chef de file, en l'occurrence l'IOB BNP Paribas El Djazair et permettra pendant les six premiers mois d'assurer des cotations régulières sur l'action NCA-Rouiba. Ce contrat qui rentrera en vigueur dès l'admission du titre de capital en Bourse pourra être reconduit tacitement par les deux parties et ce pour la même durée.

L. B.

ECONOMIE

Le S.O.S. des marchands de métaux ferreux et non ferreux

PAR LARBI GRAÏNE

Les récupérateurs et exportateurs des métaux ferreux et non-ferreux appellent le gouvernement à reconsidérer sa position par rapport à l'interdiction qui leur est faite depuis 2009 d'exporter les matériaux qui font la raison d'être de leur profession. Animant hier une conférence de presse à Alger, au siège national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Mohieddine Kessai, président de la Fédération nationale des récupérateurs et exportateurs des métaux ferreux et non-ferreux, qui dit encadrer quelque 400 opérateurs environ au niveau national, demande l'intervention des autorités afin de rappeler à l'ordre le géant turc de la sidérurgie, Töşyali. Mohieddine Kessai a tiré à boulets rouges sur cette société basée à Bethioua, près d'Oran qu'il a accusée de ne pas honorer ses engagements en terme de prix vis-à-vis et du gouvernement algérien et des récupérateurs.

« Les pouvoirs publics avaient reçu des assurances de la part de la société Töşyali pour qu'elle achète les métaux ferreux et non-ferreux collectés par les opérateurs algériens au prix du marché mondial, soit

30 DA le kilo, mais, se désole Kessai, Töşyali en se retrouvant dans une situation d'unique détenteur du monopole, est en train de fixer les prix qu'il veut en violation de ce qui a été convenu ». Selon lui, la société turque propose par ses courtiers interposés, d'enlever les déchets ferreux à 5 DA le kilo.

Et d'ajouter « Töşyali, nous dit verbalement qu'elle n'est pas intéressée par les produits ferreux que nous collectons et nous menace de recourir à l'importation de la ferraille de Turquie ». « Nous avons rendu destinataire cette société de trois correspondances, datées du 2 avril, 17 avril et 5 mai 2013, dans lesquelles nous lui demandions de nous faire une offre pour un stock de ferrailles de 350 000 tonnes détenu par des opérateurs affiliés à notre fédération, nous avons également sollicité la tenue d'une séance de travail pour le 8 avril 2013, mais toutes nos requêtes sont demeurées jusqu'à ce jour sans suite », dénonce-t-il.

Kessai espère voir les pouvoirs publics surseoir à l'interdiction d'exportation qui confère au géant turc une position dominante sur le marché algérien de la récupération des métaux. L'interdiction d'exporter a causé un préjudice énorme à la profession.

D'après Kessai, « cela a eu pour effet d'engendrer outre, la contrebande, le chômage de 4000 personnes ainsi que d'accélérer la dégradation du matériel de maintenance du fait de l'arrêt prolongé de l'activité ».

Et d'ajouter, « la collecte des déchets ferreux et non ferreux est actuellement à l'arrêt, puisqu'il n'y a pas de débouchés internes ou externes, personne n'est encouragé à récupérer ces matériaux. Les pouvoirs publics ne veulent même pas penser au problème de leur stockage alors qu'ils savent que ces déchets doivent retourner à la nature ». Et Kessai de se désoler, « nous avons adressé un courrier à la présidence de la République, au Premier ministre, aux ministères de l'Industrie, du Commerce, des Finances, au président de l'APN, au DG des Douanes, au président du FCE ainsi qu'au DG de l'Anexal mais en vain ». A défaut de lever l'interdiction d'exportation motivée en son temps par l'existence de l'anarchie au niveau de la profession, la Fédération, réclame la possibilité de pouvoir écouler les matériaux qu'elle collecte au niveau local, pour peu que les prix soient alignés sur les cours internationaux.

L. G.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PREND DE NOUVELLES MESURES POUR LA GESTION DES COMMUNES

Vers une décentralisation du recouvrement de l'impôt foncier

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales œuvre à atteindre une décentralisation du recouvrement de l'impôt foncier, actuellement recouvert par l'administration fiscale du département des finances, au niveau des communes elles-mêmes.

PAR RAYAN NASSIM

C'est du moins ce qu'a affirmé Azzedine Kerri, directeur des finances locales au ministère dans un entretien accordé hier à l'APS, "Nous sommes au stade de réflexion pour mettre en place l'arsenal juridique nécessaire qui permettra aux communes de recouvrer l'impôt foncier, et avoir un rendement fiscal beaucoup plus conséquent", a-t-il indiqué.

Il a expliqué, à cet effet, que des rencontres régulières avec les responsables du ministère des Finances étaient organisées pour justement "voir dans quelle mesure nous pourrions donner des prérogatives aux élus locaux pour recouvrer l'impôt foncier qui devait générer une bonne part des ressources des communes mais dont le recouvrement demeure très faible actuellement".

Le recouvrement de cet impôt "ne se fait pas correctement actuellement, eu égard au manque des moyens de l'administration fiscale", a-t-il déploré.

L'impôt foncier, constitué des taxes sur la propriété bâtie et non bâtie en plus de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (taxe d'assainissement), est destiné exclusivement aux communes alors qu'il représente à peine 3% de l'ensemble de leurs recettes fiscales.

"Si on arrivera à augmenter ce taux à 20% et celui des produits patrimoniaux, comme les revenus d'exploitation, des loyers et des concessions, à 25%, nous aurons gagné la partie, car nous aurons réussi à avoir 45% de recettes pérennes et stables", a souhaité M. Kerri.

Pour ce faire, le représentant du département de l'Intérieur propose d'autoriser les communes à contracter des conventions avec des huissiers de justice ou des administrateurs de biens immobiliers afin de leur déléguer la mission de recouvrement de certaines taxes.

En 2003, la décentralisation du recouvrement de la taxe d'assainissement au niveau de la commune avait été expérimentée "mais ça été un échec du fait que les communes n'avaient ni la compétence technique nécessaire ni le temps pour assurer une telle mission", a rappelé le même responsable.

L'idéal serait donc de déléguer le recouvrement à des agents recouvreurs qui seront alors payés en pourcentage des sommes recouvrées, a-t-il argumenté.

Par ailleurs, le recouvrement de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle) et de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée), qui génèrent ensemble l'essentiel des ressources fiscales destinées aux communes "se fait normalement", a jugé M. Kerri.



Une formation spécifique pour les élus locaux

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales compte intensifier ses actions de formation en direction des élus locaux afin que ces derniers arrivent, notamment, à maîtriser le gisement patrimonial appartenant à leurs communes et améliorer le rendement de leurs ressources, a indiqué Azzedine Kerri.

La politique actuelle de l'Etat vise à "valoriser le patrimoine existant des communes, la commune est dès lors appelée à créer, entre autres, des marchés de proximité, aménager des stations thermales qu'elle donnera en concession. Mais elle devra d'abord connaître son gisement fiscal", a affirmé le responsable. Beaucoup d'élus locaux "ne connaissent pas cependant les potentialités fiscales de leurs communes et montrent une certaine passivité vis-à-vis de la recherche des ressources, non pas par une action délibérée mais surtout par méconnaissance", a-t-il regretté. Afin de combler cette défaillance, le ministère est en train de préparer une série de séminaires de formation pour "aider les élus à perfectionner leurs pratiques comptables notamment et les informer sur toutes les ressources dont pourraient jouir à l'avenir leurs communes", a fait savoir M. Kerri. Le Fonds commun des collectivités locales (FCCL) prendra en charge le financement de ces cycles de formation qui toucheront "tous les volets de la finance locale : service public, patrimoine, marchés publics, gestion des ressources humaines et développement local", selon le même responsable.

Une plus grande implication des élus dans la recherche ou même le recouvrement des taxes et ressources financières s'avère indispensable d'autant qu'environ 1.000 communes n'ont pas un gisement fiscal à cause de leur vocation pastorale ou agricole, deux segments entièrement défiscalisés en Algérie, a-t-il tenu à souligner.

Actuellement, 60 à 65% des ressources des communes sont composées de recettes fiscales, 20 à 30% de dotations de l'Etat et 10% de ressources patrimoniales qui représentent l'autofinancement des communes.

La faiblesse de ces dernières ressources est justement due à la "méconnaissance" du gisement patrimonial par la majorité des élus, a-t-il soutenu.

Le FCCL financera davantage les dépenses d'équipement des communes

Sur un autre volet, celui de la réorganisation attendue du FCCL, le responsable a rappelé que le Fonds prenait en charge, jusqu'à présent, les dépenses obligatoires des communes, c'est-à-dire de fonctionnement, comme les salaires, l'éclairage, l'enlèvement des ordures, l'entretien des voies, écoles, crèches, mosquées et cimetières, transport scolaire.

Désormais, et avec la réforme du Fonds, objet d'un projet de texte actuellement au niveau du gouvernement, le FCCL prendra en charge, de façon plus dense, les dépenses de développement des communes, selon M. Kerri qui insistait sur le fait que l'argent du fonds "provient des communes elles-mêmes et n'a rien à voir avec le budget de l'Etat".

Il offrira ainsi des "concours temporaires destinés au financement des projets productifs de revenus", a-t-il détaillé en rappelant que le Fonds avait déjà financé des dépenses communales d'équipement depuis sa création en 1986.

Les recettes attribuées au FCCL ont atteint 123 milliards DA en 2012 contre 102 mds DA en 2011.

L'ensemble des recettes fiscales destinées aux collectivités locales, y compris le concours du FCCL, ont atteint 368 mds DA en 2012 contre 337 mdsDA en 2011.

Hassi-Messaoud, commune la plus riche d'Algérie Selon un classement établi en 2012

Les ressources financières engrangées en 2012 par les 1.541 communes que compte le pays, y compris le concours du FCCL (Fonds commun des collectivités locales), ont atteint 241,5 milliards DA, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Voici le classement des communes d'après le niveau de leurs ressources, selon un document élaboré par la direction des Finances locales du même ministère et obtenu par l'APS : La commune, de loin la plus riche en Algérie est la commune pétrolière de Hassi-Messaoud dans la wilaya d'Ouargla (sud-est du pays), avec des ressources de 8 milliards DA en 2012.

Outre Hassi-Messaoud, 36 communes en Algérie sont considérées comme "très

riches" avec des ressources annuelles dépassant 1 milliard DA.

Ce sont, dans leur majorité, des communes abritant des sites pétroliers ou gaziers, des zones industrielles, de grandes sociétés de production ou situées dans des zones frontalières.

Classement des communes :

- Oran 4,65 mds DA
- Dar El-Beïda 4,5 mds DA
- Skikda 4,3 mds DA
- Chéraga 3,64 mds DA
- Béjaïa 3,11 mds DA
- Oued Smar 3,1 mds DA
- Sétif 2,83 mds DA
- Constantine 2,8 mds DA
- Annaba 2,4 mds DA
- Rouiba 2,36 mds DA
- Hydra 1,9 md DA)
- Alger-Centre 1,67 md DA
- El Eulma 1,6 md DA
- Batna 1,52 md DA
- Blida 1,36 md DA
- Tizi-Ouzou 1,33 md DA
- Debdab, illizi 1,3 md DA
- Ouargla, Djelfa et Bordj Bou Arreridj 1,25 md DA
- Akbou 1,22 md DA
- In Amenas 1,2 md DA).
- Réghaïa, El Biar, Kouba, Bord El-Kiffan, Bethioua 1,1 md DA.

Les communes les moins nanties en Algérie en termes de ressources financières sont Souhane (wilaya de Blida) avec 25,7 millions DA, suivie de Meridja (Béchar) avec 27 millions DA et Ouled Bouachra (Médéa) avec 28 millions DA, toutes des communes rurales.

Un total de 425 communes sur les 1.541 ont réalisé des recettes annuelles supérieures à 25 millions DA et inférieures à 50 millions DA en 2012, alors que 682 communes enregistraient des entrées allant de 50 millions DA à moins de 100 millions DA.

Quelque 400 communes recevaient des recettes allant de 100 millions à 1 milliard DA et 36 communes engrangeaient enfin plus d'un milliard DA chacune en 2012.

Par ratio de richesse/habitant, un deuxième paramètre est annuellement combiné avec le niveau de richesse pour pouvoir appliquer le dispositif de solidarité intercommunale (péréquation du FCCL, Ndlr), de ce fait le classement diffère.

La commune de Debdab (Illizi), qui compte 4.347 habitants, se retrouve ainsi en tête du classement avec 303.521 DA par habitant en 2012. Elle est suivie de la commune de Bordj Omar Driss (Illizi également) qui réalise 212.175 DA/an pour chaque habitant.

La commune de Hassi-Messaoud se classe troisième, selon ce ratio, avec 45.147 habitants et 178.599 DA pour chacun d'entre eux.

In Amenas avec ses 7.385 habitants vient en 4e position avec 162.543 DA/an/habitant suivie d'El Borma (Ouargla) avec 130.797 DA, Souhane (Blida) avec 99.000 DA pour chacun de ses 260 habitants.

Les communes les "moins nanties" selon ce ratio, sont respectivement celles de Faïdh El-Botma et Messaâd dans la wilaya de Djelfa avec respectivement 3.843 DA/habitant et 3.944 DA/habitant, devancées par Aflou (Laghouat) et Mediouna (Relizane) avec un ratio de 4.000 DA/habitant.

R. N.

SAFEX, 46^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Le Cameroun, invité d'honneur

Le Cameroun est présent en Algérie avant 1962, et aujourd'hui, il se positionne en partenaire privilégié de l'Algérie. Sa participation à la 46e Foire internationale d'Alger sera forte de 50 entreprises spécialisées dans l'énergie, les mines et le textile...

PAR AMAR AOUIMER

Les opportunités de coopération et de partenariat sont importantes entre l'Algérie et le Cameroun, notamment avec la réactivation de l'accord signé en 1967 et reconduit en 1974 sachant que les négociations de cet accord, aujourd'hui, peuvent stimuler la coopération bilatérale" a souligné l'ambassadeur du Cameroun à Alger, au cours d'une conférence de presse organisée hier à la Safex. Le diplomate a indiqué que "les échanges commerciaux entre les deux pays s'élèvent à 3 milliards dollars actuellement, mais la coopération commerciale n'en est qu'à ses débuts". Il a affirmé que le "Cameroun est en Algérie depuis bien longtemps, avant 1962, et maintenant, il se positionne en partenaire privilégié de l'Algérie. La participation du Cameroun à la 46e Foire internationale d'Alger du 29 au 3 juin sera forte de 50 entreprises spécialisées dans l'énergie, les mines et le textile". Il a également annoncé qu'un

accord sera signé entre Sonatrach et une entreprise camerounaise pour la livraison de gaz naturel. "L'Algérie s'ouvre à l'Afrique et au Monde" a-t-il souligné, estimant que la politique Sud-Sud de l'Algérie commence à porter ses fruits. Pour sa part, Mouloud Slimani, directeur de la promotion et de la coopération à la Société algérienne des foires et exportations a indiqué que "le marché algérien maintient son attractivité en ce sens que pas moins de 900 entreprises prendront part à la 46e FIA dont 536 firmes étrangères. Le partenariat entre les entreprises algériennes et celles du Cameroun connaît chaque année une augmentation et un développement de la promotion de la coopération de l'économie algérienne". Il ajoute que "les industries manufacturières est un secteur stratégique pour le développement durable, notamment pour ce qui est des équipements, des machines industrielles et des solutions technologiques qui répondent aux besoins des grands projets économiques



nationaux". Placée sous le signe "Renouveau économique", cette édition de la FIA verra la participation de 25 pays. Plus de 50.000 visiteurs sont attendus à cette manifestation économique et com-

merciale considérée comme le vecteur et le baromètre de l'évolution de l'économie nationale, selon Slimani. La journée du Cameroun est prévue le 30 mai avec des animations multiformes. **A. A.**

LE TOURISME EN ALGÉRIE RELANCÉ À PARTIR DES SITES ROMAINS

Un média italien fait l'éloge de la destination Algérie

En Algérie les sites romains qui se trouvent dans le nord et le centre du pays sont un gisement touristique important", écrit l'agence italienne Ansamed. "Le paysage n'a pas changé depuis l'époque romaine. Ce sont des étirements de collines plantées d'orge et de blé alentour comme il y a deux mille ans, Djemila, une ville algérienne construite en 96 après J.-C par l'armée romaine", décrit l'agence à l'occasion de la 14e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev). L'endroit a été habité jusqu'au VIe siècle, et "c'est l'un des nombreux sites

archéologiques des richesses touristiques dont dispose l'Algérie : un héritage inégalé en Afrique et le plus grand du pays et du continent, qui compte désormais relancer le tourisme international en berne depuis les deux dernières décennies", explique Ansamed. A Djemila, il y a des bâtiments importants : un amphithéâtre du IIe siècle, où, aujourd'hui encore, on peut assister à des spectacles et festivals de musique, des temples, des prisons, des autels votifs, un arc dédié à Caracalla, et, progressivement, on escalade le long de des constructions fines de l'époque, "comme un magnifique tour de bap-

tistère du IVe siècle, pratiquement intact", relève la même source. L'agence note que même la journée de vendredi, qui est fériée pour les musulmans, le site est bondé de touristes locaux : des femmes, des hommes, des pelotons d'enfants "observent avec admiration et respect les lieux et regardent avec amitié et sympathie, les visiteurs étrangers". "Le musée abrite des mosaïques extraordinaires représentant des scènes de chasse et d'autres de la joyeuse vie quotidienne des dieux et des hommes", relève encore l'agence, soulignant qu'il existe de nombreux sites archéologiques uniques en

Algérie, en citant Djemila, Tipasa, Timgad et Tiddis. "Une denrée rare dans beaucoup d'autres parties de la région de la Méditerranée", souligne le média. "D'un point de vue touristique, nous sommes encore des enfants et nous devenons adultes", a expliqué à l'agence, Boukhelifa Saïd, directeur au ministre du Tourisme de l'Algérie, pour qui "une chose est sûre, nous ne voulons pas répéter les erreurs qui ont été commises ailleurs, nous comptons sur le tourisme respectueux de la nature, des paysages, de notre culture historique". **R. E.**

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN

1^{er} test dans la gestion événementiel pour la ville de Constantine

PAR RIAD EL HADI

Le Salon international de la réhabilitation, des travaux publics et d'aménagement urbain (Sirta-Expo) s'est clôturé lundi à Constantine avec l'annonce de son inscription en tant qu'événement annuel permanent. Ce salon qui sera organisé chaque année "abordera un thème spécifique à chacune de ses éditions", a déclaré le wali de Constantine, Noureddine Bedoui, dans son allocution de clôture de cette manifestation. Le même responsable a ajouté que la prochaine édition, en 2014, sera organisée "dans de meilleures conditions, dans une salle toute neuve dont les travaux sont en cours de lancement". Soulignant que la première édition de Sirta-Expo "a permis de

situer le degré de professionnalisme de la ville dans l'organisation et la gestion d'événements socioéconomiques", Bedoui a ajouté que la présence de pôles industriels-phares et la qualité des formations dispensées dans les différents secteurs, "sont autant d'atouts à même de consacrer le salon international en tant qu'évènement économique incontournable dans la région est du pays". Accompagné des autorités civiles et militaires, le wali a visité la cinquantaine de stands des exposants venus de toutes les régions du pays, s'entretenant longuement avec les responsables des entreprises présentes autour des préparatifs de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe" et des projets arrêtés dans cette

optique. Organisée par la Société algérienne des foires et expositions Sirta-Expo a réuni 54 entreprises nationales et internationales versées dans les domaines des travaux publics, de l'entretien des espaces verts, de l'urbanisme, du traitement des déchets, des équipements culturels et du mobilier de spectacles. Inscrit dans le cadre des préparatifs du grand événement que la capitale de l'Est s'apprête à accueillir en 2015, le salon, a-t-on assuré, a été une précieuse opportunité pour les entreprises participantes, dès lors qu'il leur a permis de dévoiler leurs capacités et leur savoir-faire afin de pouvoir décrocher un contrat dans le cadre de la réalisation des projets structurants destinés à mettre en valeur la ville des Ponts suspendus. **R. E.**

3^E RECENSEMENT AGRICOLE

Forte participation des exploitants agricoles

La préparation du 3e recensement général de l'agriculture est entrée dans sa phase finale, avec la validation du questionnaire de ce recensement par le Comité technique chargé de la préparation de cette opération, a-t-on appris auprès du ministère de l'Agriculture.

Au cours d'une session présidée par le secrétaire général du ministère, Fodil Ferroukhi, le comité "a fait le point sur l'état d'avancement des travaux préparatoires du RGA et validé le questionnaire à adresser aux exploitants agricoles qui auront à participer à ce recensement", indique un communiqué du

ministère de l'Agriculture et développement rural. Ce questionnaire fait partie des documents qui serviront de base à la réalisation du RGA qui se déroulera tout au long du 4e trimestre de l'année en cours, souligne la même source. En outre, le comité a adopté au cours de cette réunion la méthodologie générale à suivre pour la réalisation du recensement et examiné l'état d'avancement des préparatifs de cette opération d'information. Le RGA 2013, le troisième du genre depuis l'Indépendance, viendra "compléter l'édifice d'éclairage de la situation économique et sociale du pays en réalisant

successivement le recensement général de la population et de l'habitat en 2008 et le 1er recensement économique en 2010", selon le communiqué. Ce nouveau recensement "intervient aussi au moment où le secteur de l'agriculture est en train de construire et d'organiser son système sectoriel d'information", souligné la même source.

Pas moins de 11.000 personnes, dont 8.000 enquêteurs, sont mobilisées pour la réalisation de ce recensement qui touchera plus de 1,1 million d'exploitations agricoles et d'élevage.

R. E.

RESSOURCES HALIEUTIQUES Plaidoyer de Ferroukhi pour une exploitation équilibrée

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a plaidé pour une "exploitation équilibrée" des ressources halieutiques, soulignant la nécessité de réfléchir à une "meilleure prise en charge" des pêcheurs, en vue de satisfaire les besoins du marché. "L'exploitation équilibrée des ressources halieutiques représente le plus grand défi que le secteur se doit de relever", a fait observer Ferroukhi, à l'ouverture d'une journée d'étude sur "Les principaux sujets de recherche incombant au secteur". "Une exploitation démesurée de la biomasse nuit aux ressources halieutiques, de même que la non prise en charge des pêcheurs n'est pas de nature à favoriser l'essor de la pêche et de l'aquaculture", a estimé le ministre, qui a requis la nécessité de "s'éloigner des solutions virtuelles et des approches théoriques". Il a demandé aux chercheurs d'opter pour des solutions "pratiques et scientifiques susceptibles d'aider à mieux réguler et préserver la biomasse". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, visant à engager un dialogue avec les professionnels, dont notamment les pêcheurs, en vue de "donner une forte impulsion au secteur". Les participants ont eu à débattre certains points jugés vitaux pour l'avenir du secteur, liés notamment à l'aménagement de halles aux poissons, le développement de la pêche tant maritime que continentale, la prise en charge des pêcheurs, l'aquaculture, l'écosystème marin et autres. **R. E.**

EL-BAYADH, POLICE NATIONALE

166 bénéficiaires de contrats de PCA installés

Pas moins de 166 bénéficiaires de contrats de personnel civil assimilé (PCA) dans le corps de la police ont été installés jeudi dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on constaté.

La cérémonie d'installation de cette catégorie professionnelle s'est déroulée au cercle de la sûreté de wilaya, en présence de représentants de la société civile et du mouvement associatif local. Ce personnel, nouvellement recruté, a été réparti entre les différentes sûretés de daïra et la sûreté de wilaya, ont précisé les services de la sûreté de wilaya. La cérémonie a été l'occasion pour plusieurs de ces bénéficiaires de saluer cette opération susceptible, disent-ils, de contribuer à l'amélioration de leurs conditions sociales. Le chef de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh, Mouloud Mehailia, a situé cette opération dans le cadre de la stratégie du corps de la police de renforcer sa ressource humaine.

SOUK AHRAS

Grande production de lait et faible capacité de transformation

La filière lait dans la wilaya de Souk Ahras, qui a réalisé l'année passée une production de 97 millions de litres dont 38 millions (40 %) collectés, continue de connaître un sérieux déficit en unités de transformation, a indiqué jeudi le président de la chambre d'Agriculture.

Mohamed Yazid Hambli a souligné à cet effet que la wilaya ne compte qu'une seule laiterie d'une capacité d'à peine 10.000 litres/jour alors que sa production la place en tête des wilayas du pays et se trouve de ce fait écoulée auprès des unités des autres wilayas de la région dont Annaba, Constantine, Taref, Guelma et Béjaïa. L'activité d'élevage laitier en dépit du développement du cheptel bovin, l'évolution de la production et la croissance du nombre d'éleveurs demeure dominée par une pratique traditionnelle "non ouverte aux modes de gestion moderne", selon la même source.

Le même cadre a fait toutefois état d'un récent accord du Calpiref (comité de wilaya d'aide à la localisation et la promotion de l'investissement et la régulation foncière) pour l'implantation de cinq laiteries à Sedrata qui dispose d'un important périmètre de culture de fourrage vert.

La région de Sedrata représente, selon le directeur des services agricoles, un important bassin laitier qui fournit 32 % de la production de lait de la wilaya grâce à 9.000 vaches laitières soit 17 % du cheptel total de vaches laitières estimé à 50.100 têtes. Les quantités de lait collectées ont progressé de 10 % il y a quelques années à près de 40 % actuellement boostées notamment par les mesures incitatives et le programme d'aide publique chapeauté par le ministère de l'Agriculture et Développement rural.

La faible diversification des aliments de bétail, un suivi médical limité et une faible organisation du réseau de collecte constituent, pour les opérateurs du secteur, les principales entraves à l'essor de la filière qui exploite 96.600 bovins dont 50.500 vaches laitières. Souk Ahras compte également un cheptel de 342.000 ovins et 120.000 caprins.

APS

MÉDÉA, DÉCHARGE PUBLIQUE DE DRAÂ-SMAR

Prochaine réhabilitation

Des dispositions techniques seront prises afin de limiter les impacts négatifs de la décharge qui constitue l'unique site de dépôt d'ordures mis à la disposition de cinq communes : Médéa, Draâ-Smar, Harbil, Hannacha et Ouamri...

PAR BOUZIANE MEHDI

Un plan de réhabilitation de la décharge publique de Draâ-Smar, à 4 km à l'Ouest de Médéa, sera entamé prochainement en vue d'assurer un meilleur traitement des déchets et réduire leur impact négatif sur le milieu naturel, a indiqué mercredi le directeur de l'environnement, Hamza Farsi.

Cette opération a été rendue nécessaire, a précisé à l'APS ce responsable, eu égard à l'état déplorable de la décharge et des risques qu'elle représente aussi bien sur la santé des populations riveraines que sur l'environnement, en raison de l'exploitation anarchique du site rapporte l'APS.

Des dispositions techniques seront prises, à la faveur de cette opération, afin de limiter les impacts négatifs de cette décharge qui constitue l'unique site de dépôt d'ordures mis à la disposition de cinq communes, à savoir Médéa, Draâ-Smar, Harbil, Hannacha et Ouamri, totalisant une population de 175.000 habitants, a précisé ce responsable.

Parmi ces dispositions, l'ouverture d'une piste à l'intérieur de la décharge pour faciliter l'accès des camions de collecte aux différents points de dépôts, la réalisation d'un mur d'enceinte afin de délimiter le site et éviter ainsi le débordement des déchets sur l'un des tronçons de la route nationale numéro18 qui longe ce site, a fait observer la même source.



Des travaux d'aménagement seront effectués à l'intérieur de la décharge de Draâ-Smar, aménagée au début des années 90, en prévision de sa transformation en centre d'enfouissement technique (CET), doté d'équipements de traitement spécifiques en mesure de préserver l'environnement et la santé de la population, a-t-on confié. Il est fait état également de l'installation, à proximité de la décharge, d'un incinérateur à grande capacité de traitement, destiné entre autres, à produire de l'énergie à base de déchets domestiques et la réduction des émanations de gaz polluants, a-t-il indiqué.

Ce projet, dont l'étude devrait être entamée "incessamment", selon ce responsable, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de valorisa-

tion énergétique des déchets organiques initié par le ministère de l'Environnement.

En parallèle à cette série d'actions, la Direction de l'environnement compte engager, dans "les tous prochains mois", des travaux de confortement du centre d'enfouissement technique (CET) de Tamesguida, à 12 km au nord-ouest de Médéa, fortement dégradé suite à des affaissements de terrains qui ont retardé de plusieurs années sa mise en service.

Une enveloppe financière d'un montant de 800 millions DA sera consacrée à ces travaux de confortement qui, une fois terminés, vont permettre d'entamer l'exploitation de ce nouveau site, à l'abandon depuis 2010.

B. M.

MASCARA, FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION

Remise des clés de 120 logements à Sig

Les clés de 120 logements ont été remis à leurs bénéficiaires jeudi à Sig (Mascara) dans le cadre du fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS).

La cérémonie, présidée par les autorités de wilaya et des représentants de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), s'est déroulée dans de bonnes

conditions et une ambiance de joie des bénéficiaires.

La cité où sont situés les logements attribués a été baptisé du nom de l'ex secrétaire général de l'UGTA, le regretté Abdelhak Benhamouda.

Selon la direction du logement et des équipements publics (Dlep), le FNPOS a achevé la réalisation et la livraison de 300

logements dont 80 participatifs dans les communes de Mohammadia et Ghriss et 220 logements sociaux à Mohammadia, Sig et Mascara.

En outre, 120 logements à haï Baba Ali, au chef-lieu de wilaya, sont en cours de construction avec un taux d'avancement des travaux de 20%.

APS

TEBESSA, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

4.200 logements sociaux seront distribués avant la fin 2013

4.200 logements sociaux seront attribués avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Tébessa, a indiqué jeudi le directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Plus des deux tiers de ces logements font partie du programme quinquennal 2010/2014, relevant de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et le reste du logement public locatif (LPL), a précisé le

directeur de l'OPGI, Saïd Sayoud.

Par ailleurs, le pôle urbain de Doukane, nouvellement aménagé dans la partie sud du chef-lieu de wilaya, devra abriter prochainement quelque 10.000 logements entre logement public locatif (LPL) et logement promotionnel aidé (LPA), en même temps que 3.000 autres unités relevant du programme AADL, a-t-on ajouté de même source.

La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre de l'actuel quinquennat (2010/2014), rappelle-t-on, d'un quota de 25.000 logements dont 12.000 logements publics locatifs, 6.000 logements promotionnels aidés et 3.500 ruraux. Le reste concerne le logement de résorption de l'habitat précaire.

APS

TIZI-OUZOU

La police fait son bilan...

Les services de sécurité, relevant de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou, viennent de rendre public le bilan de leurs activités pour les trente jours qui viennent de s'écouler et comme d'habitude, le bilan en question montre que les services de sécurité veillent toujours au grain afin d'assurer un cadre de vie décent aux citoyens de la région.

PAR LOUNES BOUGACI

Ainsi, au volet des activités de la Police judiciaire, la cellule de communication de la sûreté de wilaya souligne qu'au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, violences légères, menaces et injures, etc.), les services de la Police judiciaire ont traité cent soixante dix-neuf affaires, pour lesquelles cent quarante-sept personnes ont été interpellées et présentées devant le parquet dont six ont été placées en détention provisoire et cent quarante et une ont été citées à comparaître. Par ailleurs, et s'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteintes aux biens, vols simples, atteintes à l'économie, et dégradation), les mêmes services ont eu à traiter cent quatre vingt-sept affaires, mettant en cause soixante-six personnes interpellées et présentées devant le parquet, dont seize ont été placées en détention provisoire, quarante-huit ont été citées à comparaître et deux ont été laissées en liberté provisoire. Au chapitre des infractions à la législation, des stupéfiants et substances psychotropes, ces services ont eu à traiter trois affaires, impliquant quatre personnes présentées au parquet et placées en détention provisoire. Quant aux affaires de crimes et délits contre la chose publique, les mêmes services ont traité treize affaires, mettant en cause vingt-sept personnes, présentées devant le parquet. Deux d'entre elles ont été placées en



détention provisoire. En outre, la même source nous a précisé que dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, cinq cent vingt opérations coup-de-poing ont été initiées durant la période considérée. Celles-ci ont ciblé quatre cent trente points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés et gare routière), Quatre mille six cent soixante-deux personnes ont été interpellées et soumises à examen de situation, dix-neuf d'entre elles ont été présentées devant le parquet pour différents délits, à savoir une pour port prohibé d'arme blanche, quatre pour détention de stupéfiants, une pour détention de psychotropes, deux faisant objet de recherches, une pour séjour illégal et dix pour délits divers. Ces opérations se sont soldées par la mise en détention provisoire de treize personnes. Quant à l'aspect inhérent à la sécurité publique, le service a recensé trente-trois accidents de la circulation au cours desquels quarante-deux personnes ont été blessées et une a trouvé la mort. Quarante-cinq mises en fourrière ont été prononcées. Mille huit cent neuf contraventions ont été dressées. Quatre cent trente-trois permis de conduire ont été retirés. Trois cent cinquante-quatre opérations de contrôle et d'intervention ont

été effectuées. Quatorze mille cinq cent soixante-quinze véhicules ont été contrôlés tout au long de ces derniers trente jours sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. En outre, deux mille neuf cent vingt actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route, ont été effectuées. Dix-neuf opérations radar ont été menées et, enfin, cent dix-neuf opérations de sécurisation de manifestation sportives et culturelles ont été enregistrées. Au volet de la police générale et réglementation, on signale que dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de Police générale et réglementation a procédé à une demande de fermeture de débits de boissons, six exécutions d'arrêtés de fermeture (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), quatre vingt cinq contrôles et suivis (débits de boissons), six propositions de fermetures (tous commerces confondus). Aussi, il a été enregistré dix-huit exécutions d'arrêtés de fermetures (tous commerces confondus), six sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et quatre vingt douze contrôles et suivi (divers commerces).

L. B.

OUVERTURE DE LA SESSION CRIMINELLE

Le procès de l'affaire Hadjou Ghilès jugée aujourd'hui

C'est aujourd'hui, mercredi, qu'aura lieu le procès de l'affaire de l'assassinat, de manière atroce, du jeune Hadjou Ghilès près d'Azeffoun. Une affaire qui, faut-il le rappeler, avait ébranlé la Kabylie et fait couler beaucoup d'encre et de salive. Au banc des accusés, il y aura pas moins de quatre individus cités tous dans cette affaire de kidnapping, suivi d'assassinat crapuleux. Les quatre accusés dans ce dossier de criminalité sont : H. Mohamed, C. Amar, B. Mehdi et Y. Amar. Leur âge varie de 19 à 33 ans. Ce matin, ils auront à répondre au chef d'inculpation retenus contre eux, à savoir : « Association de malfaiteurs, homicide volontaire avec préméditation, rapt en vue de réclamer une rançon et dissimulation du corps de la victime ». Pour rappel, l'affaire

en question a éclaté dans la région d'Azeffoun, soixante-cinq kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, en octobre 2012. Au départ, il y a eu d'abord l'enlèvement de la victime, Hadjou Ghilès, âgé à peine d'une vingtaine d'années. Croyant avoir affaire à des terroristes ou à des kidnappeurs professionnels, les proches de la victime et les villageois se sont mobilisés afin d'exiger aux ravisseurs de remettre en liberté leur enfant. Plusieurs actions de mobilisation avaient alors été initiées par les concernés. Mais moins d'une semaine après la disparition de Hadjou Ghilès, le corps de ce dernier a été découvert, sans vie, sur une plage de la daïra d'Azeffoun. Le choc a été total dans toute la région d'autant plus que cet acte ignoble d'une rare

sauvagerie s'était produit à la veille de la fête de l'Aïd el-adha. En revanche, l'enquête enclenchée par les services de la brigade de gendarmerie de Fréha a vite donné ses résultats et toutes les personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans ce meurtre ont été identifiées et arrêtées en moins de cinq jours. Rappelons que Hadjou Ghilès a été tué par étranglement dans une habitation abandonnée près d'Azeffoun avant que ses meurtriers ne transportent son corps sans vie et de l'abandonner sur une plage déserte. Le 29 octobre 2012, les quatre mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'Azazga territorialement compétent. Ils ont été placés en détention provisoire.

L. B.

TIRMITINE

L'APC édite son journal

L'initiative est louable et à encourager : l'Assemblée populaire communale de Tirmatine, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a édité le premier numéro du journal de la commune. La revue qui porte le nom de *Alternative* a été conçue techniquement de manière agréable avec des pages en couleur et aérées. La revue a aussi l'atout d'être variée et riche et de se pencher sur plusieurs domaines de la vie. Les concepteurs de cette revue ont élu domicile au niveau du siège de la bibliothèque communale de Tirmatine. Saïd Snaoui, maire de Tirmatine, a estimé dans un bref message adressé à la rédaction de la revue qu'il s'agit s'une initiative louable : « *Je salue les initiateurs et les animateurs de cette publication qui est véritablement la bienvenue car elle vient renforcer les moyens de communication. L'intérêt et l'utilité de ce journal, auquel je souhaite plein succès, est de servir de lien privilégié entre les citoyens d'une part et d'autre part l'ensemble des responsables locaux, élus et personnels administratifs, véritables acteurs du développement* ». Dans ce premier numéro, les rédacteurs proposent plusieurs sujets comme un article qui revient sur les dernières élections municipales. Un autre long article très documenté revient sur l'histoire de la commune de Tirmatine qui a été créée après la loi du 4 février 1984 ayant réorganisé le système territorial en Algérie. La revue propose, en outre, un autre texte sur l'environnement dans la même région. La revue de la commune de Tirmatine déplore, par ailleurs, les difficultés rencontrées par les citoyens dans le domaine des transports qui connaît plusieurs carences. *Alternatives* revient, dans un autre écrit, sur les travaux de raccordement du gaz naturel dans la commune de Tirmatine. Un autre article déplore le problème du banditisme qui empoisonne le cadre de vie dans cette région. La culture n'a pas été oubliée par les concepteurs de la revue. On peut y lire une longue interview ave Saïd Zerrouki, chanteur de la région, issu du conservatoire de musique de la maison de la culture de Tizi Ouzou. Un autre article est consacré à la bibliothèque communale avec un mini-reportage photo mettant en exergue les différents bureaux de cette jolie infrastructure. Des articles de sports, sur Yennayer et des jeux sont aussi au menu de la revue rédigée dans trois langues : français, arabe et anglais. Un seul point noir en revanche mérite d'être déploré : Pourquoi la langue amazighe n'a pas eu sa part dans cette revue, éditée pourtant en plein cœur de la Kabylie ? Espérons que dans le prochain numéro, les rédacteurs se rattraperont.

L. B.

NOUVELLE FLAMBÉE DE VIOLENCES INTERCOMMU- NAUTAIRES AU NORD-LIBAN

5 morts et plusieurs dizaines de blessés

Des tirs de roquettes et des fusillades ont éclaté dans la nuit, mais seuls quelques tirs sporadiques ont été signalés après le lever du jour. Parmi les blessés figurent des militaires libanais qui ont tenté de s'interposer.

Trois personnes ont été tuées dans le quartier sunnite de Bab Tabbaneh, une quatrième a trouvé la mort dans le quartier adjacent de Djabal Mohsen, peuplé d'alaouites. La cinquième victime est un militaire de l'armée libanaise.

Les tensions dues à la guerre civile en Syrie débouchent sur de fréquents affrontements dans les rues de Tripoli, où vivent de nombreux alaouites, minorité issue de l'islam chiite à laquelle appartient le président syrien Bachar al Assad.

Selon l'opposition syrienne, les derniers heurts sont liés à l'offensive que les forces gouvernementales syriennes et le Hezbollah libanais ont lancée dimanche à Koussaïr, ville tenue par les rebelles, à une dizaine de kilomètres de la frontière.

PAKISTAN

L'ex-président pakistanaï Pervaz Musharraf libéré sous caution

L'ancien président pakistanaï, Pervaz Musharraf, placé en résidence surveillée pour avoir ordonné la détention illégale de magistrats à l'époque où il était au pouvoir, a été libéré sous caution lundi.

De retour au Pakistan en mars après quatre années d'exil, l'ancien chef d'état-major des armées a déjà été déclaré inéligible à vie par la justice, ruinant ses espoirs de se présenter aux élections législatives du 11 mai dernier.

Le scrutin a été remporté par la Ligue musulmane du Pakistan-Nawaz (PMLN) dirigée par l'ancien Premier ministre Nawaz Sharif, chassé du pouvoir par Musharraf lors d'un coup d'Etat il y a quatorze ans.

C'est la première fois au Pakistan qu'un haut gradé de l'armée fait l'objet d'un tel traitement, remettant en cause la règle non écrite selon laquelle les militaires sont intouchables au Pakistan.

L'actuel chef de l'armée pakistanaise, le général Ashfaq Kayani, a fait état au début de mois de son mécontentement quant au sort réservé à Musharraf.

En remettant l'ancien général en liberté, la justice prend le risque de voir ce dernier fuir à nouveau son pays malgré l'obligation qui lui est faite par la Cour suprême de ne pas quitter le Pakistan.

Pour nombre d'observateurs, un départ de Musharraf, officiellement pour des raisons de santé, permettrait à la fois aux juges et à l'armée de sauver la face.

Agences

ISRAËL, ATTEINTES AU PATRIMOINE PROTÉGÉ

Interdiction d'une mission de l'Unesco à Jérusalem-Est

L'Unesco avait annoncé dans un communiqué daté du 24 avril l'envoi en mai d'une mission d'experts chargés d'examiner l'état du site du patrimoine mondial de la vieille ville de Jérusalem et de ses remparts...

Israël a annoncé, lundi, l'annulation de ladite mission de l'Unesco sous le prétexte fallacieux que les Palestiniens auraient "politisé" cette mission culturelle.

Interrogée, une porte-parole de l'Unesco à Paris a toutefois affirmé à l'AFP que "la mission n'est pas annulée, elle a été reportée".

"Les Palestiniens n'ont pas respecté les accords. La visite était censée être professionnelle, ils ont pris des mesures montrant qu'ils politisaient l'événement sans laisser la délégation se concentrer sur les aspects professionnels", a déclaré à l'AFP une responsable du ministère israélien des Affaires étrangères.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Malki, a confié à l'AFP ne pas être surpris par cette décision "parce que nous trouvions que l'accord d'Israël à la visite de la mission n'était pas très convaincant".

"Les efforts se poursuivent avec le bureau de la directrice générale de l'Unesco et plusieurs parties pour permettre à la mission de mener ses travaux", a-t-il ajouté.

Le conseiller du président palestinien, Mahmoud Abbas pour les questions de Jérusalem, Ahmad Rouweidi avait,



quant à lui, affirmé à la radio officielle Voix de la Palestine que la mission "devait arriver dans la journée et commencer ses travaux mardi".

La mission "rencontrera une commission palestinienne formée de spécialistes qui lui rendra compte des violations israéliennes, comme les constructions sous la mosquée Al-Aqsa", située sur l'esplanade, avait-il indiqué, soulignant "espérer que la mission produira un rapport établissant les violations israéliennes à Jérusalem".

"D'après le programme dont nous avons connaissance, la mission visitera Al-

Aqsa, mais nous savons qu'Israël fera tout ce qu'il peut pour l'en empêcher", a-t-il assuré.

Les conclusions et recommandations de la mission devraient être "présentées au Comité du patrimoine mondial lors de sa prochaine session qui aura lieu à Phnom Penh, au Cambodge, en juin 2013", selon le texte.

Le roi de Jordanie et le président palestinien ont signé en mars un accord confirmant le rôle historique de la Jordanie en tant que gardienne des Lieux Saints musulmans de Jérusalem.

R. I. / Agences

ÉGYPTE, ENLÈVEMENT JEUDI DE 7 POLICIERS PAR DES DJIHADISTES

La tension ne baisse pas au Sinaï



Des dizaines de blindés et de véhicules de transport de troupes ont traversé le canal de Suez quelques heures après l'attaque à l'arme lourde d'une base militaire d'el-Arish à la

suite de l'enlèvement, jeudi, de sept membres des forces de l'ordre dans cette même région.

Dimanche il y a eu la diffusion d'une vidéo filmée par leurs ravisseurs et mise

en ligne via un compte anonyme sur laquelle ils apparaissaient les yeux bandés et les mains derrière la nuque. L'un d'eux y déclarait que leurs bourreaux, dont l'identité demeure inconnue, réclamaient la libération de "militants politiques" bédouins détenus, mentionnant un condamné à mort pour une attaque contre un poste de police remontant à 2011 dans la ville d'el-Arish. "Nous espérons que vous, président, relâchez aussi rapidement que possible les militants politiques du Sinaï, car nous ne pouvons plus supporter la torture", implore l'un des otages.

D'après le porte-parole de la présidence, "toutes les options sont sur la table pour obtenir la libération des soldats enlevés". Le chef d'État égyptien, issu des Frères musulmans, fait face à la pression des familles des otages - mais aussi de leurs collègues qui bloquent, en représailles, plusieurs points de passage commerciaux avec Israël - qui lui demande d'agir fermement.

TUNISIE, MONTÉE EN PUISSANCE DES SALAFISTES

Le gouvernement durcit le ton

Le gouvernement, dirigé par les islamistes d'Ennahda, semble vouloir lever l'ambiguïté en se disant déterminé à lutter contre la mouvance jihadiste désormais qualifiée de "terroriste", tandis que le calme était revenu lundi à Tunis après des heurts entre policiers et salafistes. Le Premier ministre, Ali Larayedh, en déplacement au Qatar, a indiqué à l'AFP qu'environ 200 personnes avaient été arrêtées.



"Nous allons faire face aux salafistes jihadistes avec une extrême fermeté, mais dans le cadre de la loi. Nous serons inflexibles", a déclaré Larayedh au journal arabe *Al-Hayat*. Ce cadre d'Ennahda avait aussi tenu dimanche un discours très ferme à l'égard du mouvement salafiste Ansar Ashariaa, partie prenante des heurts de dimanche, dénonçant pour la première fois son implication dans le "terrorisme". Le parti islamiste au pouvoir en Tunisie a longtemps entretenu des relations ambiguës avec les jihadistes malgré l'essor de ces groupes violents depuis la révolution de janvier 2011. Confronté à des bandes armées liées à Al-Qaïda à la frontière algérienne et aux menaces de "guerre" formulées la semaine dernière par Ansar Ashariaa, le gouvernement avait déjà réagi en interdisant le congrès dimanche de ce mouvement à Kairouan (Centre). Les violents heurts à Tunis ont éclaté lorsque ce groupe a appelé ses partisans à organiser ce rassemblement à la cité Ettadhamen, près de Tunis. Les affrontements de dimanche ont fait, d'après le ministère de l'Intérieur, 1 mort parmi les manifestants et 18 blessés dont 15 policiers. Selon le mouvement salafiste Ansar Ashariaa et une source policière interrogée par l'AFP, une deuxième personne aurait été tuée.

Aucun incident la journée du lundi

Des responsables de l'opposition laïque d'ordinaire très critique envers Ennahda ont salué la fermeté du gouvernement. "Le Parti républicain (PR) salue la décision du ministère de l'Intérieur d'imposer le respect de la loi et de l'Etat", a déclaré Issam Chebbi, numéro 2 du PR, appelant par ailleurs à une "stratégie nationale pour faire face à l'intégrisme et au terrorisme". De leur côté, des analystes soulignent que les propos de Larayedh peuvent signifier un tournant. "C'est un changement de discours. Jamais Larayedh n'avait utilisé ce terme pour Ansar (...) réservant le mot de terroriste aux groupes" armés traqués à la frontière algérienne, note Michael Ayari du

International Crisis Group à Tunis. Il reste cependant à voir si ces propos seront suivis d'actes, M. Ayari rappelant que les autorités avaient arrêté des dizaines de militants salafistes après l'attaque de l'ambassade américaine en septembre 2012 à Tunis mais que l'écrasante majorité avait été libérée quelques mois plus tard. "On ne peut pas dire encore que la politique a changé, que (les déclarations) marquent un point de non retour et que les militants d'Ansar Ashariaa vont être arrêtés désormais pour leur appartenance à l'organisation, pour leur identité politique", relève-t-il. Néanmoins, dans les rangs des forces de l'ordre, dont les syndicats se plaignaient fin avril et début mai de l'absence de directives claires pour lutter contre les jihadistes, on se satisfait des ordres reçus dimanche. "L'administration a cette fois-ci été claire, et elle nous a fourni les moyens nécessaires", a dit à l'AFP Sami Gnaoui du Syndicat de la Garde nationale, l'équivalent de la gendarmerie. Le chef du mouvement, Abou Iyadh, un vétéran d'Al-Qaïda en Afghanistan, recherché par la police depuis l'attaque de l'ambassade des Etats-Unis, n'a pour sa part pas donné de signe de repli. Dans un enregistrement diffusé tard dimanche et qui semble avoir été enregistré avant les heurts, il assure que ses partisans ne pouvaient être "vaincus" malgré

la "persécution". "Vous avez montré au monde entier que vos efforts ne peuvent être vaincus malgré la persécution de vos chefs", y dit cet homme lié à l'attentat qui a tué le commandant Massoud, chef de la résistance aux talibans afghans, deux jours avant les attentats du 11 septembre 2001. Abou Iyadh remercie aussi avec ironie le pouvoir : "Notre religion nous a appris à remercier les méritants, et vous les tyrans êtes le mieux placés pour être remerciés car vous avez commis tant de bêtises qui ont permis la propagation de notre prédication sans qu'on ait besoin d'en faire la publicité".

"Le groupe salafiste Ansar Ashariaa est terroriste"

"Terroriste": le mot est lâché. Lundi dernier, le Premier ministre tunisien, Ali Larayedh, a qualifié le groupe salafiste Ansar Ashariaa de terroriste, un signe clair de "rupture définitive et totale entre les deux tendances de l'islamisme tunisien", estime Mathieu Guidère, professeur d'islamologie à l'université Toulouse II. "Jusqu'ici, il y avait une volonté de les concilier pour maintenir l'unité du mouvement islamiste tunisien et le nombre de voix aux élections, explique l'islamologue. Mais depuis deux ans, des dif-



férences d'appréciation de fond sont apparues." Principal point d'achoppement entre Ennahda, le parti islamiste au pouvoir, et les salafistes: l'application de la charia, la loi islamique, que le gouvernement ne veut pas imposer au peuple tunisien. "La mouvance des Frères musulmans considère depuis toujours que l'islamisation doit se faire par le bas et préfère donc attendre que le peuple se prononce, peut-être par référendum, sur l'application de la charia". Au contraire, Ansar Ashariaa estime que la charia, en tant qu'émanation de la loi divine, "doit s'imposer aux croyants et être appliquée immédiatement, par la force s'il le faut".

Concurrence idéologique

L'opposition croissante entre le gouvernement et les salafistes a conduit à l'interdiction du congrès qu'Ansar Ashariaa devait tenir ce week-end à Kairouan. "C'était une démonstration de force de la part des salafistes, estime l'islamologue. Ils voulaient dire au gouvernement: nous sommes capables de mobiliser des dizaines de milliers de personnes et d'imposer notre agenda." Les violences qui ont fait un mort et une quinzaine de blessés à Tunis dimanche ont durci le bras de fer avec Ennahda. Qualifiés de terroristes par le Premier ministre, les salafistes soutenus par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) ont été accusés par le Premier ministre d'"exercer la violence", de «s'opposer à l'Etat» et de "se rebeller". Le gouvernement fait face à une concurrence idéologique, dans un contexte où, depuis le début de la révolution, rien n'a vraiment changé dans le pays».

200 salafistes présumés arrêtés

Le Premier ministre tunisien a fait acte de fermeté à l'égard d'Ansar Ashariaa, qu'il a qualifié dimanche de "terroriste" dans une déclaration télévisée. Le Premier ministre tunisien a annoncé l'arrestation en Tunisie de quelque 200 islamistes d'Ansar Ashariaa lors de heurts avec la police ayant suivi l'interdiction d'un congrès de ce groupe salafiste, dans une déclaration publiée lundi par le quotidien arabe *Al-Hayat*. "Le nombre des personnes arrêtées s'élève à quelque 200", a déclaré Ali Larayedh qui participait à une conférence à Doha. Il a fait acte de fermeté à l'égard d'Ansar Ashariaa, qu'il a qualifié la veille de "terroriste" dans une déclaration à la télévision d'Etat tunisienne. "Ce groupe exerce la violence, s'oppose à l'Etat et se rebelle", a-t-il accusé dans *Al-Hayat*. En réponse, "nous allons y faire face avec une extrême fermeté, mais dans le cadre de la loi. Nous serons inflexibles", a prévenu Ali Larayedh, un ancien ministre de l'Intérieur et membre influent du mouvement Ennahda, qui dirige le gouvernement. Des heurts ont opposé dimanche à Tunis la police et les partisans d'Ansar Ashariaa, faisant un mort et une quinzaine de blessés.

R. I./ Agence
*Le Monde du 20 mai

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Une maladie asymptomatique qualifiée de "tueur silencieux"

L'hypertension artérielle, ou haute pression sanguine, se caractérise par une pression anormalement forte du sang sur la paroi des artères. En situation de stress ou durant un effort physique, il est normal que la tension artérielle s'élève. Mais chez les personnes hypertendues, la tension reste élevée en tout temps, même au repos ou en l'absence de stress. A long terme, l'hypertension artérielle est un important facteur de risque pour plusieurs maladies. Troubles cardiaques et vasculaires (angine, infarctus du myocarde et accident vasculaire cérébral). Une tension artérielle élevée signifie que le sang exerce une pression plus forte sur la paroi des artères, ce qui les fragilise et augmente le risque que l'artère se bloque par athérosclérose.

Insuffisance cardiaque. En imposant un surcroît de travail au cœur, l'hypertension artérielle peut provoquer un épuisement du muscle cardiaque. Problèmes aux reins (insuffisance rénale) et aux yeux (lésions à la rétine pouvant mener à une perte de la vue). Encore une fois, en raison de la fragilisation des vaisseaux sanguins. Comme l'hypertension artérielle ne s'accompagne généralement d'aucun symptôme, un nombre important d'hypertendus ignorent leur état — c'est d'ailleurs pourquoi on la surnomme le "tueur silencieux".

Prévalence

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 30% des hommes et 50% des femmes âgés de 65 ans à 75 ans souffrent d'hypertension artérielle. Sa fréquence augmente avec l'âge, mais de nos jours, elle touche des populations de plus en plus jeunes. Selon l'organisme Hypertension Canada, plus de 9 Canadiens sur 10 souffriront d'hypertension s'ils ne modifient pas leur mode de vie. Si la situation ne s'améliore pas, on estime qu'en 2025, le nombre d'hypertendus dans le monde aura atteint 1,56 milliard d'individus, soit une augmentation de prévalence de 60-75%.

Les types d'hypertension artérielle et leurs causes

L'hypertension primaire (ou essentielle) représente environ 90% des cas : elle est causée par une multitude de facteurs dont les effets s'accumulent avec les années. Les principaux sont liés à l'âge, à l'hérédité (surtout pour les hommes) et aux habitudes de vie. Ainsi, l'obésité, la sédentarité, le tabagisme, l'abus d'alcool et le stress contribuent à l'hypertension artérielle. Ce type d'hypertension apparaît le plus souvent graduellement à partir de 50 ans, mais peut aussi survenir avant cet âge. Une forte consommation de sel est également associée à une élévation de la pression artérielle. Or, selon une enquête menée par Statistique Canada, plus de 85% des hommes et 60% des femmes ont un apport en sel ou sodium qui dépasse la limite supérieure recommandée de 2 300 mg par jour. L'hypertension secondaire : elle peut résulter d'un autre problème de santé, comme un problème rénal ou endocrinien ou une anomalie congénitale de l'aorte. Elle peut aussi provenir de l'usage fréquent de certains médicaments, par exemple les anti-inflammatoires, qui créent une rétention d'eau et de sel, les bronchodilatateurs, qui ont un effet stimulant sur le cœur et les décongestionnants nasaux, en raison de l'éphédrine qu'ils contiennent (une substance

dont l'effet ressemble à celui de l'adrénaline sécrétée en situation de stress). Elle peut aussi provenir de la consommation de drogues illégales, telles la cocaïne et les amphétamines. L'hypertension secondaire apparaît plus soudainement et la tension artérielle est souvent plus élevée.

Mieux comprendre la mesure de la tension artérielle

La tension artérielle se compose des pressions systolique et diastolique, lesquelles sont mesurées en millimètres de mercure, ou mmHg. La pression systolique correspond à la pression du sang quand le cœur se contracte et envoie le sang dans les artères. Elle assure un apport de sang partout à travers le corps. La pression diastolique est la pression qui continue de s'exercer sur les artères entre chaque contraction. A ce moment, le cœur se détend et reprend son volume, ce qui permet aux cavités cardiaques de se remplir de sang. Cette pression tend à augmenter avec l'âge, mais passé le cap de la soixantaine, elle diminue graduellement en raison de l'affaiblissement des vaisseaux sanguins du corps. Ainsi, lorsqu'on parle d'une tension de 120/80, 120 correspond à la pression systolique et 80 à la pression diastolique.

Diagnostic

Avant d'établir un diagnostic d'hypertension artérielle, le médecin mesure la tension artérielle à quelques reprises, durant des visites successives. En effet, elle peut varier au cours de la journée en fonction des activités et varier d'une fois à l'autre. Il est assez fréquent que, sous l'effet du stress ou de la nervosité, la tension grimpe de façon significative lorsqu'un patient entre dans le cabinet de son médecin et que sa tension redescende lorsqu'il en ressort. On parle alors du *"syndrome de la blouse blanche"*. Pour éviter ce type de réaction, le médecin peut proposer au patient de mesurer lui-même sa pression artérielle, chez lui, à l'aide d'un tensiomètre. Le médecin peut aussi prescrire au patient un moniteur ambulatoire de pression artérielle (MAPA). Le MAPA est un dispositif compact qui enregistre la mesure de la tension artérielle à des moments précis sur une période de 24 heures. Une fois les valeurs fiables obtenues, le médecin peut poser un diagnostic : une personne dont la pression est égale ou supérieure à 140/90 souffre d'hypertension artérielle. Mentionnons que les personnes atteintes du diabète ou d'une maladie rénale devraient idéalement maintenir une tension artérielle qui ne dépasse pas 130/80.

Remarque

Dans le cas où la mesure de la pression systolique et celle de la pression diastolique correspondent à deux niveaux différents, le médecin tient compte du niveau correspondant à la valeur supérieure pour évaluer l'état de la tension artérielle.

Symptômes

L'hypertension artérielle est généralement asymptomatique, c'est-à-dire qu'elle n'entraîne aucun symptôme. Toutefois, une pression sanguine très haute (stade modéré ou avancé) et soutenue peut occasionner les symptômes suivants.

- Des maux de tête accompagnés de fatigue (ces maux de tête sont souvent localisés à la nuque et se manifestent très tôt le matin).
- Des vertiges ou des bourdonnements d'oreilles.
- Des palpitations.
- Des saignements de nez.
- De la confusion ou de la somnolence.
- Des engourdissements ou des fourmillements dans les pieds et les mains.

Personnes à risque :

- Les personnes de plus de 55 ans : la tension artérielle tend à augmenter à partir de cet âge.
- Chez les jeunes adultes, le pourcentage d'hypertendus est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Chez les personnes âgées de 55 ans à 64 ans, le pourcentage est sensiblement le même chez les deux sexes.
- Chez les personnes de plus de 64 ans, le pourcentage est plus élevé chez les femmes.
- Les Américains d'origine africaine.
- Les personnes ayant des antécédents familiaux d'hypertension précoce.
- Les personnes atteintes de certaines maladies, comme le diabète, l'apnée du sommeil, ou les maladies rénales.

Facteurs de risques :

- L'obésité générale, l'obésité abdominale et le surplus de poids.
- Une alimentation riche en sel et en matières grasses et faible en potassium.
- Une consommation excessive d'alcool.
- Le tabagisme.
- L'inactivité physique.
- Le stress.
- La consommation régulière de réglisse noire ou de produits à base de réglisse noire, comme le pastis non alcoolisé.

Pourquoi prévenir ?

- Parce que le risque de troubles cardiovasculaires double chaque fois que la pression systolique augmente de 20 mmHg et que la pression diastolique augmente de 10 mmHg.

- Parce que contrôler sa pression sanguine diminue le risque d'accident vasculaire cérébral de 35% à 40% et amoindrit aussi le risque de troubles rénaux, de démence à prédominance vasculaire et de problèmes de vision.
- Enfin, parce que la plupart des personnes qui adoptent de saines habitudes de vie ne feront jamais d'hypertension artérielle, à moins d'avoir une composante héréditaire ou une hypertension secondaire.

Mesures de dépistage

La mesure de votre tension artérielle devrait être faite 1 fois par année par un médecin de famille (au moment de votre examen médical périodique).

Mesures préventives de base

- Maintenir un poids santé : idéalement, en combinant l'exercice physique régulier à de bonnes habitudes alimentaires.
- Être actif : La pratique d'une activité physique d'intensité modérée, durant au moins 20 minutes, de 4 à 7 fois par semaine, est recommandée pour prévenir et soigner les troubles cardiovasculaires. Dans une étude portant sur plus de 6.000 hommes âgés de 35 ans à 60 ans, ceux qui avaient marché de 11 à 20 minutes par jour avaient réduit de 12% leur risque de faire de l'hypertension artérielle par rapport à ceux qui n'avaient pas marché. Mieux encore, ceux qui avaient marché plus de 20 minutes par jour avaient réduit leur risque de 30%.
- Porter attention aux signes de stress chronique. La relation entre le stress et l'hypertension est complexe. Tout indique, cependant, que l'adrénaline sécrétée en situation de stress élève la tension artérielle en raison de son effet vasoconstricteur. Lorsque le stress devient chronique, il endommage à la longue les artères et le cœur. Il est important de comprendre l'origine d'un stress pour pouvoir mieux le contrôler.
- Consommer avec modération les aliments très salés.
- Maintenir un bon équilibre entre la consommation de sodium (contenu dans le sel) et celle de potassium (trouvé dans les fruits et les légumes) est important pour conserver une pression sanguine dans les limites de la normale. Un rapport sodium/potassium de 1/5 serait idéal pour maintenir une bonne pression sanguine. Or, le régime américain moyen contient 2 fois plus de sodium que de potassium.

Il est conseillé de limiter la consommation de sodium à un maximum de 2.300 mg par jour. Les dernières recommandations du Programme éducatif canadien sur l'hypertension conseillent même un apport en sodium alimentaire de 1.500 mg par jour chez les adultes âgés de 50 ans ou moins, de 1.300

mg par jour chez les personnes âgées de 51 ans à 70 ans et de 1.200 mg par jour si l'âge est supérieur à 70 ans. Un bon moyen de réduire son apport en sodium est d'éviter tous les plats préparés, les charcuteries, les sauces, les croustilles, les repas-minute et certains aliments en conserve — dont les soupes qui sont souvent très salées. Il faut aussi veiller à consommer des aliments riches en potassium. Le cantaloup, la pomme de terre au four avec sa pelure, la courge d'hiver, les bananes et les épinards cuits en sont d'excellentes sources. Consommer de 2 à 3 repas de poissons par semaine. Les oméga-3 qu'ils contiennent apportent une protection cardiovasculaire, d'après de nombreuses études. Privilégier les poissons gras, comme le hareng, le maquereau, le saumon, la sardine et la truite. Consommer des fruits et des légumes en abondance. Pour leur apport bénéfique en fibres alimentaires, en antioxydants et en potassium. Limiter sa consommation de matières grasses. Pour maintenir une bonne santé cardiovasculaire.

Traitement

Il n'y a pas de traitement qui permette de guérir définitivement l'hypertension artérielle. Le traitement a pour but d'abaisser artificiellement la pression sanguine pour prévenir d'éventuels dommages aux organes (cœur, cerveau, reins, yeux). Lorsque ces organes sont déjà atteints, le traitement de l'hypertension artérielle devient encore plus important. Chez les personnes diabétiques, les objectifs de traitement sont plus élevés, car le risque de complications est accru. En cas d'hypertension légère, le fait d'adopter des habitudes de vie plus saines peut suffire à normaliser la tension.

En cas d'hypertension modérée ou avancée, l'adaptation des habitudes de vie reste indispensable ; elle permettra de réduire la consommation de médicaments. Dans tous les cas, une approche globale a un effet encore plus important sur la pression artérielle que la seule prise de médicaments.

Médicaments

Plusieurs types de médicaments, obtenus sur ordonnance peuvent assurer un contrôle adéquat de l'hypertension artérielle. La majorité des patients ont besoin de 2 médicaments ou plus pour atteindre les valeurs cibles de pression artérielle. Voici les plus couramment utilisés :

- **Diurétiques** : Ils favorisent l'élimination de l'excès d'eau et de sel par l'urine. Il en existe plusieurs types, qui ont divers modes d'action.
- **Bêta-bloquants** : Ils réduisent la fréquence cardiaque et la force d'éjection du



sang par le cœur.

- Inhibiteurs calciques

Ils entraînent une dilatation des artères et diminuent l'effort cardiaque.

- Inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine.

Ils ont aussi un effet de dilatation sur les artères, en contrant la production d'une hormone (l'angiotensine).

- Bloqueurs des récepteurs de l'angiotensine (aussi appelés sartans).

Comme la classe de médicaments précédente, ils empêchent l'angiotensine de faire se contracter les vaisseaux sanguins, mais par un autre mécanisme d'action.

En cas d'échec au traitement avec une combinaison de plusieurs de ces médicaments, le médecin peut prescrire d'autres médicaments, tels les bloqueurs alpha, les bloqueurs alpha-bêta, les vasodilatateurs et les agents à action centrale.

Attention : Certains médicaments en vente libre, comme les anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, par exemple), peuvent faire augmenter la pression sanguine chez les personnes hypertendues. Toujours demander conseil auprès de son médecin ou de son pharmacien avant de prendre un médicament.

Alimentation

Il est possible d'abaisser sa tension artérielle en appliquant les conseils qui suivent :

- Consommer beaucoup de fruits et légumes.
- Limiter sa consommation de sel : des études indiquent que 30% des hypertendus (en particulier ceux qui réagissent facilement au sodium) peuvent contrôler leur pression sanguine en réduisant leur apport en sel. Au besoin, pour cuisiner ou assaisonner, remplacer le sel de table, le sel marin ou la fleur de sel par du sel de potassium.
- Modérer sa consommation de caféine (un

maximum de 4 tasses de café par jour).

- Augmenter son apport en oméga-3 d'origine marine, surtout retrouvés dans le maquereau, le saumon, la truite, le hareng et la morue.

- Manger de l'ail : bien que ses vertus ne soient pas prouvées de façon rigoureuse, plusieurs médecins recommandent l'ail pour ses propriétés vasodilatatrices.

Exercice physique

Les exercices de type cardiovasculaire (marche rapide, course, vélo, danse, natation) sont recommandés. On suggère d'en faire au moins 20 minutes par jour, mais tout exercice physique, même moins intense, est bénéfique. A long terme, l'exercice physique régulier permet de réduire la pression systolique de 4 mmHg à 9 mmHg, même sans perte de poids.

Cependant, prudence avec les exercices qui obligent à lever des poids (au gym, par exemple). Ils deviennent contre-indiqués lorsque la tension artérielle est élevée. Dans tous les cas, il est préférable de demander l'avis de son médecin avant d'entreprendre un programme d'exercice.

Perte de poids

En cas de surplus de poids, maigrir est la méthode la plus efficace pour réduire la tension artérielle. En moyenne, le fait de perdre 2,5 kilos (5 livres) entraîne une baisse de pression systolique de 5 mmHg et diastolique de 2,5 mmHg.

Mesures antistress

Le stress, l'impatience et l'hostilité jouent un rôle important dans l'apparition de l'hypertension. Certains experts estiment que le stress peut faire varier de 10% la pression artérielle. Plusieurs médecins recommandent des approches telles que la méditation, la

relaxation ou le yoga. Pratiquées régulièrement (au moins 2 ou 3 fois par semaine), celles-ci peuvent donner de bons résultats. Les personnes hypertendues peuvent espérer réduire leur pression systolique de 10 mmHg et leur pression diastolique de 5 mmHg, par exemple. Parallèlement à ces pratiques, on évitera les tracas inutiles. Il s'agit, donc, d'apprendre à réduire les facteurs de stress liés au mode de vie : mieux gérer son temps, déterminer ses priorités, etc.

L'opinion du médecin

L'hypertension artérielle est surnommée le *"tueur silencieux"* et il ne s'agit pas ici d'une affirmation gratuite ! Il s'agit d'un facteur de risque majeur pour des maladies potentiellement mortelles ou très incapacitantes, tels l'infarctus du myocarde ou l'accident vasculaire cérébral. L'hypertension artérielle, même lorsqu'elle est très élevée, passe le plus souvent inaperçue parce qu'elle n'entraîne aucun symptôme. Mon premier conseil est le suivant : faites prendre votre tension artérielle régulièrement lorsque cela est possible, ou saisissez les occasions pour la prendre vous-même lorsque des appareils sont disponibles dans certains endroits publics, comme les pharmacies. Mon second conseil porte sur le traitement. Il est bien entendu que le changement des habitudes de vie (exercice physique, maintien d'un poids santé, arrêt du tabagisme, etc.) est primordial. Cependant, si votre médecin doit vous prescrire des médicaments, assurez-vous de les prendre régulièrement et surtout de ne pas les arrêter sans son avis ! Comme l'hypertension est asymptomatique, beaucoup de patients se croient à tort guéris, cessent leur médication et courent des risques bien inutiles.

Dr Jacques Allard M.D. FCMFC



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE ET ABUS DE CONFIANCE

L'appât du gain

Merzak, 60 ans, se morfondait dans sa petite boutique de mercerie lorsqu'il vit entrer une femme d'une quarantaine d'années environ. Comme il n'avait pas vu le moindre client depuis trois jours, il sursauta et se leva.

PAR KAMEL AZIOUALI

La dame avait sur elle un gros cabas qu'elle serrait contre elle comme si elle avait peur que quelqu'un le lui arrache.

- Essalam oualaykoum...

- Alaykoum essalam, benti... A ton service ma fille ?

La dame sourit.

- Pourquoi m'appelles-tu « ma fille » ? Je ne suis pas ta fille. Et puis tu n'as pas l'air si vieux que cela.

- Je te remercie pour cette gentillesse, ma sœur...

- Oh ! D'abord je suis ta fille ensuite ta sœur... Ensuite, tu diras que je suis ta cousine... Tu ne veux pas que nous sortions un peu du carcan de la famille ?

Le sexagénaire se mit à ouvrir de grands yeux de vieux mâle à la recherche d'émotions juvéniles qu'il n'avait pas vécues depuis plus d'une décennie.

- Comment veux-tu que je t'appelle ? Madame ?

- Madame ? Oui, c'est déjà un peu mieux... Sauf que je le trouve encore un peu gênant parce que je suis divorcée...

- Ah ! Tu es divorcée... Ah ! c'est très intéressant, ça, s'exclama Merzak avec des yeux qui commençaient à dévorer la quadragénaire.

Celle-ci, sûre de l'effet qu'elle avait exercé sur le commerçant, sourit et dit :

- Je vais t'expliquer... Moi, ce qui m'intéresse chez un homme ce n'est pas de savoir s'il est marié, veuf ou célibataire... Moi, je veux juste un homme avec qui je puisse établir une relation de travail.

- Une relation de travail, hein ?

- Oui... Et je ne veux pas que l'homme à qui je m'adresse voit en moi, une femme mariée, divorcée ou calquée sur l'image de sa fille ou de sa sœur. Parce que son regard sera forcément altéré, différent de ce que j'attends d'un partenaire. Tu comprends ?

Merzak, qui quelques instants plus tôt pensait à louer sa boutique à quelque jeune du quartier, se gratta la tête.

- J'avoue que j'ai du mal à te suivre, ma fille... Excuse-moi... je ne sais plus comment je dois t'appeler...

- Appelle-moi Farida...

- Farida ? Oui d'accord... Moi, je m'appelle Merzak...

- Voilà qui est très simple...



- Bon, qu'est-ce que tu veux, Farida ?

- Je suis couturière... Et je cherche quelqu'un pour écouler ma marchandise... Je suis déjà passée près de ta boutique plusieurs fois... Une fois j'ai même acheté quelques bobines de fil et des boutons.

- Tu ne te rappelles pas de moi ?

- Non. Cela fait des années que je regarde les gens sans les voir. Pour moi, ils se ressemblent tous. Ce sont des clients. Ils entrent, achètent vendent et s'en vont.

- J'ai compris... Moi en tout cas, je t'ai bien regardé plus d'une fois et je me suis dit que je pourrai m'entendre avec toi.

- Tu pourras t'entendre avec moi ? Cela dépend de ce que tu veux...

- Ce que je veux c'est un homme avec qui...

- Non, non, là tu te trompes d'adresse ; je ne suis pas un homme comme tu l'imagines. Tu serais déçue : je suis hypertendu, asthmatique et diabétique ! Non, je ne correspondrais vraiment pas à ce que tu cherches...

La jeune dame regarda le vieux commerçant un bon moment puis éclata de rire. Un rire qui se transforma vite en un fou rire qu'elle communiqua aussitôt à Merzak qui se mit à rire aussi. Une fois qu'elle eut retrouvé sa sérénité, elle lui dit :

- Non, non, tu m'as très mal comprise. Je ne cherche pas un homme pour me tenir compagnie ou pour devenir mon mari ou ...ou...autre chose... je cherche quelqu'un avec qui je pourrai travailler... comme je te l'ai déjà dit, je suis coutu-

rière... je couds des robes pour femmes qui sont très belles...

- Des femmes très belles ?

- Non, ce sont les robes qui sont très belles et malgré cela je ne peux pas les écouler.

- Ah ! J'ai compris... Tu cherches quelqu'un pour t'aider à vendre tes robes ?

- Enfin... tu m'as comprise... je vais te montrer mes robes...

Elle posa son gros cabas sur le comptoir et sortit les trois robes qu'il contenait.

Merzak en les voyant ne put dissimuler sa stupeur.

- Oh ! mais ce sont des robes traditionnelles... Et elles sont vraiment belles... très belles...

- Ce sont des robes constantinoises.

- Je les ai reconnues... Tu es de Constantine ?

- Oui.

- Khiair Ennas... Mais il y a un problème...

- Lequel ?

- Dans ma boutique, rien ne se vend... je ne sais pas pourquoi...

- C'est ce que j'ai remarqué aussi... mais je me suis dit que ces robes tu pourrais les emmener pour les proposer à des magasins susceptibles de les vendre...

- Nous allons procéder à un essai...

- Je vais d'abord t'expliquer... Ces robes coûtent entre 25.000 et 30.000 DA, moi, ce que je veux c'est percevoir 15.000 DA par robe. Et toi tu les vends au prix que tu veux.

Merzak lissa ses longues moustaches grises.

- D'accord. Echangeons nos numéros de téléphone et entamons l'opération dès maintenant.

Merzak exposa une robe dans sa vitrine et prit un taxi pour proposer les deux autres à un commerçant de tenues traditionnelles de Belouizdad qu'il connaissait. Celui-ci les avait achetées à 30.000 DA l'une sans négocier. Mieux... il lui avait demandé de lui en ramener d'autres. Il lui emmena la troisième robe. Et le soir, il téléphona à la dame pour lui demander de lui ramener d'autres robes.

Le lendemain, Farida alla le voir dans sa boutique avec deux gros cabas. Elle reçut les 45.000 DA représentant sa part de la première transaction et elle dit à Merzak :

- Je savais que tu étais celui que je cherchais... je vais recruter deux jeunes filles pour m'aider. On doit arriver à 20 robes par semaine.

- Et moi, je vais louer un petit véhicule utilitaire pour le transport de ces robes...

Et c'est ainsi que Merzak ferma sa boutique. Les robes qu'il vendait il allait les chercher chez Farida... Celle-ci occupée par son travail de couturière et le souci de terminer le maximum de robes, ne lui demandait plus de comptes. Elle avait tellement confiance en lui qu'elle s'était dit qu'elle empocherait son argent à la fin, une fois que la somme serait devenue importante.

Mais Merzak, étant un être humain, se dit qu'il n'y avait aucune raison de donner l'argent qu'il devait à Farida. Il n'y avait aucune preuve qu'elle lui avait donné des robes à vendre ! Oui, c'est cela ! Il n'y avait pas de preuves ! Farida l'avait aidé à gagner de l'argent et lui en échange il avait décidé de l'escroquer !

Un matin, Merzak sort de chez lui, et découvre que le véhicule qu'il avait loué lui avait été volé. Le gérant de l'agence de location de voitures, au bout de quelques jours, lui demanda de lui rendre sa voiture. Comme celui-ci ne pouvait pas le restituer, une plainte fut déposée contre lui. Alors qu'une enquête avait commencé, Farida se présente au poste de police du quartier de Merzak pour déclarer que c'était elle qui avait pris le véhicule qui avait été volé et qu'elle voulait être traduite en justice pour que soit jugée l'escroquerie dont elle avait été victime.

Le jugement a eu lieu, il y a quelques jours au tribunal d'Abane Ramdane. Merzak a été contraint de restituer l'argent qu'il avait volé à Farida. Par ailleurs, il avait été condamné à une année de prison ferme et à une amende de 20.000 DA.

Farida maintenant qu'elle sait que ses robes se vendent très bien, a décidé de les écouler elle-même.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même, dit-on.

K. A.

TIZI-OUZOU, COLLOQUE INTERNATIONAL À L'UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI

L'expérience créative d'Assia Djebbar

En collaboration avec le Cercle des amis d'Assia Djebbar, Paris, l'université Mouloud-Mammeri, Faculté des lettres et des langues, organise un colloque international sur l'œuvre d'Assia Djebbar autour de son expérience créative les 9, 10 et 11 novembre 2013.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'œuvre plurielle de l'écrivaine algérienne, Assia Djebbar, témoigne d'une longue et riche expérience créative dans la production littéraire et cinématographique fondée sur le questionnement et marquée par la quête et l'expérimentation. Depuis son premier roman, *La soif* (1957) jusqu'au dernier, *Nulle part dans la maison de mon père* (2007), elle soumet ses œuvres à l'expérimentation à partir d'un important travail sur la langue et par l'investissement de son encyclopédie culturelle, à l'exemple de l'art, de la littérature, de la mémoire féminine et de l'Histoire, notamment l'Histoire de la colonisation de l'Algérie, élément apparent dans la majorité de ses romans. La femme et son rapport à l'homme, sujet central dans l'œuvre, occupe des espaces de réflexions symboliques permettant d'interroger sa situation et son statut, hier et aujourd'hui. Partant du fait que la littérature, le roman en particulier, est une représentation culturelle d'une société, reflétant sa structure anthropologique, son imaginaire, ainsi que son mode relationnel à l'Autre ; et partant d'une vision contemporaine de la littérature définie comme un espace dialogique ouvert qui permet d'exprimer clairement les conflits intérieurs et extérieurs de l'individu et



de la société, le parcours créatif d'Assia Djebbar depuis plus d'un demi-siècle, caractérisé par la multiplicité des genres (romans, nouvelles, pièces de théâtre,

poésies, cinéma, etc.) peut donner un éclairage sur un certain nombre de problématiques en lien avec la société algérienne. En effet, l'important travail expérimental

par l'écriture et le cinéma sur cette société nous permet de soulever de nombreux questionnements parmi lesquelles :
- Assia Djebbar est-elle parvenue en écrivant dans la langue de l'Autre à exprimer les différentes expériences du peuple algérien durant la colonisation et après l'indépendance, à réduire les fendillements de la mémoire et à élaborer sa propre théorie sur la crises des identités dans la société ?
- A-t-elle réussi à modifier l'image de l'Algérien et édifier des passerelles pour un dialogue civilisationnel avec l'Autre ?
- Quelle serait l'influence de son travail littéraire et cinématographique sur la production culturelle algérienne contemporaine ?
On tentera de répondre à ces questions à travers les axes suivants : L'Histoire comme thème d'écriture dans l'œuvre d'Assia Djebbar ; la problématique de la langue et de l'écriture chez Assia Djebbar ; l'expérience cinématographique d'Assia Djebbar ; Modernisme et procédés d'expérimentation dans l'ensemble de l'œuvre ; la vision du monde d'Assia Djebbar et sa position vis-à-vis de la culture de l'Autre ; Rôle de la traduction dans la restitution de la littérature d'Assia Djebbar et, enfin, la trace de cette œuvre dans les créations contemporaines des écrivains et cinéastes algériens.

K. H.

MUSÉE D'EL-MÉNÉA

7 millions de dinars pour sa réhabilitation

Le musée d'El-Menéa, l'un des espaces les plus visités de cette localité touristique du sud algérien (275 km du chef-lieu de la wilaya), vient de bénéficier de près de 7 millions de dinars pour sa réhabilitation, a-t-on appris auprès des responsables du secteur de la culture. Cette enveloppe, inscrite à l'indicatif du ministère de la Culture, permet outre la réhabilitation, l'extension et la mise à niveau du système de sécurité, l'aménagement muséographique afin de répondre aux normes universelles d'un espace muséal autonome, a indiqué le directeur de la culture, Brahim Baba Addoun, à l'occasion de la Journée mondiale des musées. Le monument, lieu incontournable des visiteurs de cette localité touristique célèbre pour son ksar, sa palmeraie, son eau minérale, renferme une richesse patrimoniale inestimable du Sahara central telles des pièces archéologiques, géologiques et paléontologiques, a souligné Baba Addoun. Erigé au cœur d'El-Ménéa, ce musée a été conçu bénévolement durant la période colo-

niale dans le but de servir de véritable médiateur pour la culture vivante, tout en permettant au visiteur de découvrir l'histoire, la civilisation et l'art de vivre d'un peuple, a fait savoir Baba Addoun. Le musée, situé sur le circuit touristique de "la boucle des Oasis", qui couvre une superficie d'exposition de plus de 230 m2 étalée sur quatre salles d'expositions, a été édifié sur proposition de feu Chadli Bendjedid en 1987 suite à une visite dans la région. Cet espace muséal est passé de musée communal en 1996 à un musée régional en novembre 2009 avant de devenir en 2011 Musée national, signale-t-on. Outre sa mission d'information, de découverte et d'instruction, cet espace inédit contribue aussi dans l'animation culturelle de la ville et sert également de référence pour les visiteurs désireux de connaître l'histoire du Sahara central algérien. Première destination en termes de fréquentation des visiteurs d'El-Ménéa estimés annuellement à 1.500 personnes, ce lieu culturel reste, néanmoins, peu fréquenté, selon un cadre de la Direction de la culture

de Ghardaïa. De nombreux universitaires estiment que la culture des musées n'est pas connue chez nos citoyens, une culture qui devait être valorisée auprès des générations futures. Dans le même sillage, un universitaire intéressé par la richesse patrimoniale d'El-Ménéa critique également cette "gestion traditionnelle des musées", soulignant la nécessité d'emprunter le chemin de la communication pour faire connaître ces joyaux patrimoniaux. "Il est nécessaire de créer un réseau avec l'ensemble des établissements scolaires et penser à introduire les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les musées", a estimé cet universitaire. Le musée d'El-Ménéa qui est un complexe d'activités, à la fois scientifiques, culturelles et pédagogiques, est également un moteur original pour le développement d'une économie touristique porteuse, mais aussi soucieuse de la préservation du patrimoine culturel et environnemental.

APS

MAISON DE JEUNES D'EL TARF Exposition-vente de livres

Une exposition-vente de livres a été inaugurée, lundi, à la maison de jeunes du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, attirant un grand nombre de jeunes lecteurs. Organisée par une maison d'édition privée, en coordination avec la direction de wilaya de la culture, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'étudiant, cette manifestation culturelle est forte d'un nombre considérable d'ouvrages traitant de thèmes très diversifiés, a-t-on constaté. Le hall de la maison de jeunes Ahmed Betchine s'est avéré trop exigu pour contenir les nombreux visiteurs venus découvrir les nouveautés du monde du livre. Quelque 3.000 titres sont mis, jusqu'à la fin de la semaine en cours, à la disposition d'un public assoiffé de lecture d'autant que la variété des thèmes est en mesure de répondre à tous les goûts. Rencontré à l'ouverture de cette exposition, Omar, un jeune lycéen, a fait part de son souhait de "s'approvisionner" en livres scientifiques en prévision des examens de fin d'année.

APS

1ER FESTIVAL DU FILM DE SCARBOROUGH AU CANADA

El Taïb de Merzak Allouache en compétition

Le long-métrage de fiction *El Taïb* (Le repent) du réalisateur algérien, Merzak Allouache, sera en compétition à la première édition du Festival du film de Scarborough, prévu du 4 au 9 juin prochains à Toronto (sud-est du Canada), peut-on lire sur le site Internet du festival. Le film est sélectionné parmi seize œuvres cinématographiques entre longs métrages, courts métrages et documentaires, en

provenance des Etats-Unis, du Canada, d'Estonie, d'Italie, d'Australie ou encore de Grande-Bretagne. Réalisé en 2012, *El Taïb* relate l'histoire du retour du maquis terroriste du jeune Rachid, interprété par Nabil Asli, à la faveur de la loi sur la réconciliation nationale et de sa confrontation avec Lakhdar et Djamilia (Khaled Benaïssa et Adila Bendimerad), un couple endeuillé par le rapt de leur fille Selma dont ils veulent

retrouver la tombe. Ce film avait reçu plusieurs distinctions en 2012 dont le prix du réseau salles européennes de cinéma, "Europa Cinémas" au 65e Festival de Cannes, le Prix du meilleur long métrage arabe au festival du film de Doha (Emirats arabes unis) et le Silver Hugo du Festival international du film de Chicago (Etats-Unis). Parmi les œuvres en compétition pour cette première édition du festival, *Ali*

a les yeux bleus de l'italien Claudio Giovannessi, *Celluloid Man* de l'indien Shivendera Dungarpur ou encore *A lady in Paris* de l'Estonien Ilmar Raag. Organisé par un collectif d'artistes et de cinéphiles, le Festival du film de Scarborough œuvre à "enrichir la scène artistique à Scarborough et au Canada et à promouvoir la diversité culturelle", selon les organisateurs.

APS

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA

NIF 0571 47 08 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°16/2013

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du lot suivant :

Opération	Lot	Qualification demandée
Etude et réalisation d'un établissement pénitentiaire d'une capacité de 300 détenus à ARRIS wilaya de BATNA	Aménagement de l'entrée du pénitencier	Travaux publics (activité principale catégorie 03 ou plus)

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUC de BATNA nouvelle cité administrative La Verdure BATNA tel : 033.85.12.22

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes dûment légalisées :

Contenu de l'offre technique :

1-L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire (lu et approuvée)

2-Etat de renseignement

3-Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et établie selon le modèle du C. charges

4-Déclaration de probité

5-Numéro d'identification fiscale (NIF)

6-Une copie légalisée des bilans financiers des 03 dernières années ou attestation de chiffre d'affaires délivrée par les impôts

7-Une copie légalisée du registre de commerce actualisée du soumissionnaire

8-Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité (copie légalisée)

9-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du directeur général de l'entreprise (original)

10-Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier),

original ou copie légalisée portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs

11-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité (copie légalisée)

12-Les références professionnelles du soumissionnaire des 5 dernières années (attestation de bonne exécution)

13-Références bancaires

14-Liste des moyens humains, attestation CNAS + diplôme

15-Liste des moyens matériels, plus copies légalisées des cartes grises pour le matériel roulant, pour le matériel non roulant un extrait du registre d'inventaire visé par le comptable de l'entreprise

16-Statut de l'entreprise s'il y a lieu

17-Délai de réalisation dûment justifié par un planning

18-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'ensemble des établissements constitué en personnes morales

19-Cahier des prescriptions spéciales et communes.

L'attributaire du marché doit compléter les pièces suivantes en originales (CJ-E rôle- CACOBATH)

Contenu de l'offre financière :

1-La lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges

2-Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé

3-Le devis quantitatif estimatif dûment renseigné et signé.

Les soumissions devront parvenir sous doubles enveloppes cachetées à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Batna nouvelle cité administrative La Verdure BATNA, portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° /2013

OPERATION : Etude et réalisation d'un établissement pénitentiaire d'une capacité de 300 détenus à ARRIS.

LOT : Aménagement de l'entrée du pénitencier

(Soumission à ne pas ouvrir)

-La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours.

-L'enveloppe extérieure devra contenir deux autres enveloppes fermées cachetées portant les références de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du soumissionnaire et contenant séparément l'offre technique et l'offre financière, accompagnées des pièces ci-dessus mentionnées.

-Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date de dépôt des offres.

-La date de dépôt des offres est fixée au vingt et unième (21) jours à 09h 00 à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

-L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le jour de dépôt des offres aura lieu au siège de la DUC à 10h 00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.

-Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Midi Libre N° 1880 | Mercredi 22 mai 2013 - ANEP - 523 225

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تبسة

دائرة نفرين

بلدية فركان

إعلان عن مناقصة رقم : 2013/02

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية فركان عن مناقصة وطنية مفتوحة خاصة بإجهاز حماية المدينة من مياه الفيضانات فعلى المؤسسات المؤهلة في ميدان الري نشاط رئيسي او ثانوي الدرجة الأولى فما فوق الراغبة في المشاركة في هذه المناقصة سحب دفتر الشروط التقني و المالي من مكتب الأمانة العامة ببلدية فركان مقابل دفع مبلغ 2.000.00 دج لدى أمين الخزينة ببلدية نفرين

-يقدم العرضان التقني و المالي مرفقين بالوثائق المطلوبة مصادق عليها إلى رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية فركان في أجل أقصاه خمسة عشرة (15) يوما ابتداء من أول إشهار للمناقصة من أول صدور هذا الإعلان في الصحف الوطنية

الوثائق المطلوبة من العارضين :

العرض التقني

-تصريح بالاكتماب مختوم و معد حسب النموذج الموجود في الملف

-تسريح بالزاهمة مختوم و معد حسب النموذج في الملف

-نسخة من السجل التجاري مصادق عليها من طرف المركز الوطني للسجل التجاري

-مستخرج الكشف الضرائب ساري المفعول يثبت الصحة المالية الجيدة و عدم المديونية (أصلية) أو نسخة مصادق عليها

-نسخة من شهادة أداء المستحقات سارية المفعول (C.A.C.O.B.A.T.PH-CASNOS -CNAS)

-شهادة السوابق العدلية (أصلية) سارية المفعول مصادق عليها

-نسخة من بطاقة الترقيم الجبائي مصادق عليها

-نسخة مصادق عليها للمراجع المالية الخاصة بالمؤسسات(الحصائل المالية للسنوات : 2010-2011-2012)

-المراجع المهنية (وفق دفتر الشروط)

-نسخة من شهادة التأهيل و التصنيف المهنيين سارية المفعول مصادق عليها

-الوسائل المادية (وفق دفتر الشروط)

-الوسائل البشرية (وفق دفتر الشروط)

العرض المالي

-رسالة العرض

جدول الأسعار الوحدوي

-الكشف الكمي و التقديري

يقدم العرضان التقني و المالي منفصلين في ظرفين مختلفين مع الإشارة على صدركل غلاف إلى عرض تقني أو عرض مالي داخل ظرف خارجي مبهم يحمل عبارة (مناقصة لا تفتح) مع كتابة اسم المشروع حسب ما هو مبين بدفتر الشروط

توجه إلى السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية فركان

المؤسسات المشاركة في هذه المناقصة مدعوين لحضور جلسة فتح الأظرفة بمقر البلدية في آخر يوم من الأجل المحدد لإيداع العروض على الساعة الثانية زوالا و تعتبر هذه الدعوة بمثابة استدعاء

يبقى المتعهدون ملزمون بعروضهم لمدة (120) يوما ابتداء من تاريخ فتح العروض.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 1880 | Mercredi 22 mai 2013 - ANEP - 523 432

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA D'ADRAR

N.I.F: 0 002 0101 50054 72

SERVICE DE LA CONSTRUCTION

MODIFICATION AVIS

D'ATTRIBUTION

PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifie et complète , la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint n°106/2012 Apparu aux quotidiens "" الإتحاد " le 29/12/2012 et MIDI LIBRE le 29/12/2012 en vue de la réalisation d'un lycée type 600/200 lits à In zegmir, répartis en neuf (09) lots. et vu la décision de commission des marches publique du 28-03-2013 qui permettre la réévaluation et à suite la réunion dévaluation des offres du 12/05/2013 fait de modification d'Attribution provisoire Apparu aux quotidiens "" الإتحاد " le 27/02/2013 et MIDI LIBRE le 27/02/2013 comme suite

- LOT, N°, CONTENU	Entreprise/ société	Note Technique	Montant de l'offre après correction en TTC	Délai mois	Critères d'évaluation	NIF
SITE: In zegmir						
<u>Lot N°01</u> : en RDC et ETAGE, Réalisation d'une partie du Bloc pédagogique.	MORCHI HASANE	50.5	90 340 203,72	9	Moins disant	1568025160031636
<u>Lot N°02</u> : en RDC et ETAGE, Réalisation d'une partie du Bloc pédagogique.	BAARBI SALEM	50.14	62 138 138,11	11	Moins disant	197301180001255
<u>Lot N°03</u> : RDC : Auditorium +les services.	HAROUCHI ABD ELLAH	54.04	80 857 349,94	11,5	Moins disant	1976010100409162
<u>Lot N°04</u> : Réalisation d'une Salle de sport.	BOUCHRA MOHAMED	50	38 322 080,55	06	Moins disant	796701220131532
<u>Lot N°05</u> : Réalisation de 05 Log ts d'Astreinte (02F3+02F4+01F5)	SNC BELBALI FRERES	80.00	32 453 542,02	12	Moins disant	099701050505539
<u>Lot N°06</u> : Réalisation des Locaux hébergements 200 lits.	Infructueux					
<u>Lot N°07</u> : Réalisation des voiries et réseaux divers (VRD), + Terrain omnisport	SNC BELBALI FRERES	80.00	91 636 997,40	10	Moins disant	099701050505539
<u>Lot N°08</u> : mur de clôture.	SOUIDAK ABD ELRAHMANE	31.00	9 617 400,00	5,5	Moins disant	1982001010085440
<u>Lot N°09</u> : Installation et équipement pour gaz.	Infructueux					

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret n°10 -236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifie et complète , Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

Midi Libre N° 1880 | Mercredi 22 mai 2013 - ANEP - 523 281

FOOTBALL, DÉBUT AUJOURD'HUI DU STAGE DES A'

La Libye en point de mire

Vingt-cinq joueurs évoluant en championnat national professionnel de Ligue 1 entameront, aujourd'hui à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui, un stage préparatoire en vue de la double confrontation contre la Libye, comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN-2014) en Afrique du Sud.

PAR MOURAD SALHI

Pour ce stage, l'entraîneur des Verts, Taoufik Korichi, a fait appel à 25 joueurs, dont 10 évoluant à l'USM Alger, parmi eux le jeune milieu offensif Zineddine Ferhat, convoqué pour la première fois, deux mois après avoir participé avec la sélection des moins de 20 ans au Championnat d'Afrique de la catégorie disputé en Algérie, plus précisément à Oran et Aïn Témouchent,

Ce deuxième regroupement de l'équipe depuis l'installation de Korichi à la tête de la barre technique, en mars dernier, sera ponctué par une joute amicale, le 25 mai prochain, au stade Mustapha-Tchaker de Blida face à l'équipe nationale de Mauritanie.

Pour le prochain adversaire, le tirage au sort a voulu que les coéquipiers de Belkalem affrontent les voisins libyens, comme ce fut le cas en 2011. Si pour le match aller, prévu le 23 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le problème ne se pose, ce n'est pas vraiment le cas de la manche retour qui se déroulera à Tripoli le 5 juillet prochain, en raison de la situation sécuritaire dans ce pays.

Juste après ce match amical contre la Mauritanie, les joueurs de l'équipe nationale A', retenus par l'entraîneur de l'équipe



nationale A, Vahid Halilhodzic, en vue des deux déplacements au Bénin et au Rwanda, prévus en juin prochain, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2014, seront libérés le 26 mai, soit le jour de la clôture du stage des locaux à Bouchaoui.

Parmi ces joueurs retenus par Halilhodzic, figurent les deux gardiens de but Zemmamouche et Khedaïria, ainsi que les joueurs de champ, Koudri, Slimani, Belkalem et, éventuellement, Belkaroui. Le sélectionneur national, l'Algérien Taoufik Korichi, mettra à profit ce regroupement qui s'étalera sur une semaine pour mieux connaître ses hommes et choisir du coup ceux qui sont aptes, en prévision du

rendez-vous capital face à la Libye.

De leur côté, certains jeunes joueurs, notamment ceux convoqués pour la toute première fois en équipe nationale, tenteront d'abord de taper dans l'oeil du coach Korichi et convaincre par la suite le premier responsable de la barre technique de l'équipe A, Halilhodzic.

Concernant le stage précompétitif qui précédera le match face à la Libye, il se déroulera en présence de l'ensemble des joueurs qui, signalons-le, ont joué, hier, la 30e et dernière journée du championnat national de ligue 1, avec leurs clubs respectifs.

M. S.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Le Marocain Hicham Tiazi au sifflet

L'arbitre international marocain Hicham Tiazi dirigera le match amical entre la sélection algérienne de football des joueurs locaux et la Mauritanie, prévu samedi à partir de 17h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué, mardi, la Fédération algérienne (FAF). M. Tiazi sera assisté de ses compatriotes

El-Mehradji Abdelaziz et Lahmidi Mohamed, ajoute-t-on de même source. La sélection algérienne A' entamera mercredi un stage bloqué à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui (Alger), en présence de 25 joueurs, qui sera ponctué par le test amical face aux Mauritaniens. Il s'agit du deuxième regroupement de l'équipe A' depuis l'installation de Taoufik Korichi et

ses assistants, Rachid Cherradi, Lakhdar Belloumi et Boukhalfa Branci, à la barre technique en mars dernier.

La sélection A' prépare sa double confrontation face à la Libye (aller à Blida le 23 juin, retour à Tripoli le 5 juillet), qualificative au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2014 en Afrique du Sud (11 janvier-1er février)

TRANSFERT

Messaoud, Gharbi et Nessakh convoités par l'ES Sétif

Trois joueurs de l'ASO Chlef, Mohamed Messaoud, Sabri Gharbi et Chemseddine Nessakh, sont sur les tablettes de l'ES Sétif en vue de la saison prochaine, a-t-on appris mardi auprès du staff technique du club champion d'Algérie de football pour la deuxième fois de rang. Les premiers contacts avec les joueurs en question ont été déjà établis, en attendant de les approfondir dans les jours suivant la clôture de la compétition prévue ce mardi soir avec le déroulement de la 30e et dernière jour-

née du championnat, selon la même source. L'entraîneur de l'Aigle noir, le Français Hubert Velud, et bien qu'il n'ait pas encore donné son accord définitif pour poursuivre sa mission avec l'équipe, a déjà transmis aux dirigeants les besoins de l'effectif sétifien en prévision de l'exercice à venir. L'ESS, qui vise la qualification à la phase de poules de la prochaine Ligue des champions d'Afrique après avoir échoué dans cet objectif lors de l'actuelle édition, compte recruter des joueurs d'expérience pour renforcer son team qui a été rajeuni

lors de l'été dernier. C'est ce qui explique le choix porté sur le trio chélifien, dont l'arrivée à la ville d'Aïn El-Fouara ne devrait pas rencontrer des obstacles administratifs du fait que les joueurs en question sont libres de tout engagement envers leur club.

Outre ces trois éléments, les dirigeants de l'ESS avaient également pris langue avec l'attaquant international du CS Constantine, Yacine Bezzaz, avait révélé ce dernier à l'APS, il y a quel-que temps.

CYCLISME-COURSE
NATIONALE DE SKIKDA

110 coureurs annoncés les 23 et 24 mai

La Course nationale sur route de Skikda aura lieu les 23 et 24 mai avec la participation de 110 coureurs, représentant les différentes ligues de wilaya, a indiqué lundi un communiqué de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Organisée par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) en collaboration avec la ligue de Skikda, cette compétition coïncide cette année avec la célébration de la traditionnelle fête de la fraise à Skikda. Cent dix coureurs, dont 60 représentant la catégorie senior disputeront les deux étapes prévues, respectivement, sur une distance de 95 et 100 km, alors que le vainqueur de la course recevra une récompense financière de l'ordre de 235.000 DA.

USM ALGER

Les travaux de réalisation du centre de formation bientôt lancés

La direction de l'USM Alger a reçu des assurances de la part des autorités de la wilaya d'Alger pour bénéficier "très prochainement" du permis de construire pour entamer les travaux de réalisation de son centre de formation situé à Aïn Benian (ouest d'Alger), a-t-on appris mardi auprès du vice-président du club, Rabah Haddad. "Il ne nous manque que le permis de construire qu'on aura très bientôt à notre disposition, selon les assurances des autorités de la wilaya d'Alger. Une fois ce document entre les mains, on lancera tout de suite le projet de notre centre de formation", a déclaré, à l'APS, le deuxième responsable de la formation de Soustara. A l'instar des 32 clubs professionnels en Algérie, l'USMA a bénéficié d'une assiette de terrain pour la construction d'un centre de formation dans le cadre des mesures d'accompagnement du professionnalisme décidées par l'Etat, mais un énorme retard est accusé dans le lancement des projets en question pour des raisons administratives. "Nous avons souhaité entamer les travaux bien avant, mais les lenteurs que connaît le dossier des assiettes de terrain nous ont obligé à attendre tout ce temps", regrette Haddad qui se montre optimiste quant à la réception du projet dans les meilleurs délais. C'est l'entreprise appartenant aux frères Haddad, les actuels propriétaires de l'USMA, qui sera chargée de la réalisation du centre de formation des Rouge et Noir, selon le deuxième responsable du club récent vainqueur de la Coupe d'Algérie et celle de l'Union arabe de football.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne 

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels,...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes,...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner	- Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs - Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'experience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale	Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et	environnement. - Expérience minimale 02 ans - Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : - Alger
--	---	--	--

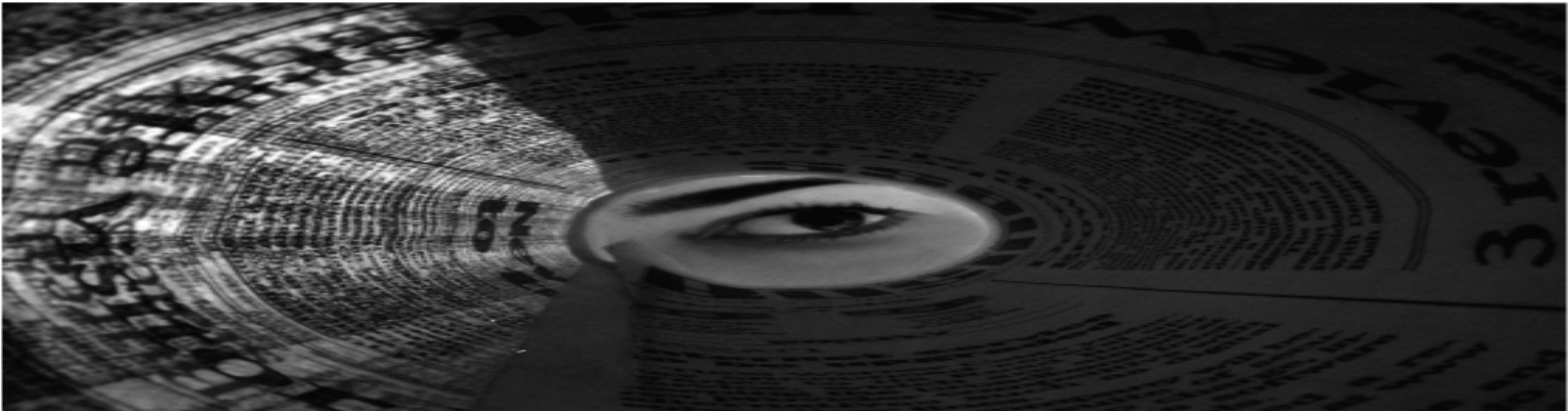
Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Galettes de pommes de terre à l'oignon



Ingrédients :
4 pommes de terre
1 oignon
2 œufs battus
1 pincée de sel
Poivre noir
4 c. à soupe de farine
Huile pour friture

Préparation :
Eplucher et râper les pommes de terre, les mélanger avec l'oignon finement émincé. Mettre dans une passoire et extraire le maximum de jus. Dans une jatte, mettre les œufs, le sel, le poivre et la farine. Ajouter les légumes et mélanger. Si le mélange est trop liquide, ajouter de la farine. Former des petites galettes et faire frire des deux côtes, jusqu'à ce que les croquettes soient dorées. Mettre sur du papier absorbant et consommer chaudes, de préférence avec de la crème fraîche, ou telles quelles.

Clafoutis pomme-poires-pruneaux



Ingrédients :
2 poires
1 pomme
20 pruneaux
4 œufs
120 g de farine
110 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
20 g de beurre
40 cl de lait
2 cl d'eau de fleur d'oranger

Préparation :
Mettre à imbiber les pruneaux dénoyautés dans de l'eau parfumée d'eau de fleur d'oranger pendant au moins 2 heures. Peler, épépiner et couper en dés les poires et la pomme. Faire revenir avec le beurre et 30 g de sucre. Mélanger la farine, 80 g de sucre et le sucre vanillé. Ajouter un à un les œufs en diluant avec le lait et l'eau de fleur d'oranger. Beurrer un moule à manqué, déverser le mélange pomme-poires et les pruneaux coupés en 2 ou 3. Ajouter ensuite la pâte. Faire cuire environ 30 minutes. A la sortie du four, saupoudrer légèrement de sucre.

CONDIMENTS

Ail et oignon pour une bonne santé

L'ail, l'oignon et l'échalote font partie de la famille des liliacées. Ces condiments sont à la base du régime méditerranéen et regorgent de bienfaits pour la santé. Tour d'horizon des bienfaits de l'ail et de l'oignon.

De l'ail pour protéger les artères
Une méta-analyse publiée dans une newsletter de *The Ifava Scientific* a montré que la consommation d'ail permettait de faire baisser la tension des personnes hypertendues (TAS supérieure à 140 mmHg). L'Organisation mondiale de la santé indique, elle-même, que l'ail peut être utile en cas d'hypertension modérée.

Recette anti-tension



Mettez une gousse d'ail écrasée à macérer le soir dans un verre d'eau et buvez le jus obtenu (sans la gousse d'ail) le lendemain matin.

L'action anti-cancer de l'ail et de l'oignon
Ail, oignon, échalote mais

aussi poireaux auraient des propriétés anti-cancers. Une étude chinoise (partiellement confirmée par l'étude européenne EPIC) a même montré que le risque de cancer serait diminué de 60% chez les gros mangeurs d'oignons et d'échalotes. Mais l'ail, notamment, n'est

pas efficace sur toutes les formes de cancers. La AHQR (Agency for Health Research Quality), agence américaine de référence, a montré l'impact positif de la consommation d'ail sur les cancers suivants : côlon, prostate, œsophage, larynx, cavité buccale et ovaires.

L'oignon et le système cardiovasculaire
L'oignon frais inhibe l'aggrégation plaquettaire, ce qui évite la formation éventuelle de caillots et protège des risques d'obstruction des vaisseaux et de thrombose. Une équipe bordelaise a démontré que ces effets sont nettement observables avec une consommation quotidienne de 200 g d'oignons crus.

L'oignon rouge contre l'ostéoporose
L'oignon rouge (et seulement lui !) est un antioxydant et anti-inflammatoire. D'après les résultats d'études menées par l'INRA, ses substances ralentissent la perte osseuse due à la ménopause tant sur la rigidité que sur la densité de l'os.

CHAMBRE D'ENFANT

Quelques règles pour qu'il s'y sente bien

La rentrée est toujours une période stressante pour les enfants. Il est donc important qu'il se sente bien à la maison, et en particulier dans sa chambre. Suivez ces règles d'or pour lui faire une chambre sereine.

Quelles couleurs privilégier pour une chambre d'enfant ?
Les couleurs claires et non agressives sont à privilégier. Le bleu et le vert sont particulièrement adaptés car ils favorisent la détente. Vous pouvez aussi utiliser des touches de jaune dans sa déco (un abat-jour par exemple sur son bureau) qui facilite le travail et le raisonnement.

Et si c'était le moment de lui changer son lit ?
Votre enfant grandit vite et son lit devient exigu ? Il est sans doute temps de le lui changer.

Côté orientation, il est conseillé de faire dormir les enfants la tête au nord ou à l'est et déconseille de positionner leur lit sous une fenêtre. Vous avez plusieurs enfants qui dorment dans la même chambre ? Essayez d'orienter leurs lits de la même façon et, si possible, de leur aménager un coin individuel.



Aménager un coin bureau
Le coin bureau doit être éloigné, si possible, du coin sommeil. Une fois celui-ci rangé et nettoyé, placez-y une lumière individuelle. Aménager des rangements afin que votre enfant puisse travailler dans de bonnes conditions.

Non à la télé ou l'ordinateur dans la chambre

Un coin jeu oui, mais sans télévision, ordinateur ou console vidéo. En plus de ne pas être feng-shui, par la présence de trop nombreux fils électriques, la présence d'ordinateur personnel, de console vidéo ou de téléphone n'est pas recommandée dans la chambre des enfants. Les univers doivent être séparés et votre enfant n'a pas à décider si c'est l'heure de jouer à la console vidéo ou pas.

Astuces...Astuces...Astuces

Nettoyer les biberons



Utilisez du gros sel mélangé à de l'eau et agitez vivement le biberon. En cas de résistance de certains dépôts, ajoutez du vinaigre blanc et laissez tremper. Rincez abondamment.

Que faire lorsque bébé fait des coliques ?



Entourez votre enfant d'une atmosphère calme, bercez-le doucement pour le consoler. Ensuite, massez-lui le ventre avec la paume de votre main dans le sens des aiguilles d'une montre.

Se débarrasser des croûtes de lait



Massez délicatement le cuir chevelu de votre bébé avec quelques gouttes d'amande douce. Les croûtes de lait disparaîtront au bout de quelques jours.

Laver le doudou de bébé



Pour éviter que votre petit refuse que vous laviez son doudou, faites-le participer en lui demandant de mettre lui-même son doudou dans la machine à laver.

Mots Fléchés N°1679

embrouillai bloqueront	↓	résider sorcellerie	↓	statuée luta	↓	encore déchirer	↓	bramata beuh des exploits sportifs	↓	pussantes	↓	soustrait en tenue d'Ève	↓
porteur	→									vole urbaine jeunes étudiants	→		
stagner	↓							arme de poission note de olé	↓				façon- nées
pouffera	→				hardies- se	→						débâ- tante	↓
signe de portée	↓			parodie déquer- plont	↓				devins téméraire atome nostif	→			
se laisse tomber (s')	↓	ourlets passa tout près	→				argile rouge	→			decre musical petit navire	→	
absurde la part de phaon	→					iridium aurore	↓	fil de lars rien	→				
	↓			classé	→				emploi théâtral unités de scolaire	→			
fruit à huile	→					réinstal- les (te) beaux nations	→						
vedette	↓			suintant	→					note de fin terre ferme	↓		corps céleste
	↓			lombes	↓	habitudes sacrées voies d'accès	→				siècle de société	→	
feras le fier	↓	métal de batée petits parasites	→					trainas- sés	→		vouut	↓	
titre boursier passant par	→							ennulera	↓				
	↓			feras du tort	→			mauvaise odeur délassé	↓		sainte de l'agenda	→	
	↓	demeu- rés	→	luste	↓					qarrotter arène de oatcheur	→		
concoorde tracas	↓				souhaies union eu- ropéenne	→							disposé
rétro- grades	→						art du papier pillé brachine	→					
pénu	↓					posture de coqs	→				pareil mais raocourol	→	
étolie de mer	→							discours inutile	→				

SUDOKU

N°1669

2	6					8	
		4		2		1	7
1		5		7	9		2
			5			9	1
				9		6	3
		9		4			5
	4				1		
		3		5	7		
5				8		6	4

SOLUTION SUDOKU

N°1668

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	U	I	T	E	S	■	B	O	N	■
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	U	S	■	T	R	A	V	E	E
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	T	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S

Le mode de vie des premiers Néo-Zélandais décrypté

Publiant leurs travaux le 16 mai dans PLoS ONE, des chercheurs néo-zélandais ont analysé les ossements et les dents de défunts enterrés voici quelque sept siècles sur un site funéraire de l'île du Sud, et en déduisent le mode de vie des différents groupes qui occupèrent les premiers le pays.

C'est en analysant les isotopes chimiques des os et des dents de ces squelettes vieux de 700 ans, mis au jour voici 70 ans sur l'important site archéologique de Wairau (région de Marlborough, en Nouvelle-Zélande), qu'une équipe pluridisciplinaire dirigée par des chercheurs de l'Université d'Otago (Nouvelle-Zélande) a pu "faire parler" ces défunts - les premiers colonisateurs du pays - quant à leurs origines et leur mode de vie et d'alimentation. "En examinant les ratios d'isotopes de carbone et d'azote présents dans le collagène osseux, nous avons pu estimer le régime alimentaire des individus sur une période de 10 à 20 ans avant le décès. Notre analyse des isotopes de strontium dans les dents nous a permis de faire la distinction entre personnes ayant grandi dans des paysages géologiquement différents", explique le Dr Rebecca Kinaston, qui a dirigé ces analyses. Des recherches antérieures ont déjà révélé que, sur les 3 groupes humains enterrés séparément sur ce site, le premier se distingue culturellement des deux autres : la position des corps est différente, et les offrandes funéraires plus nombreuses - notamment des parures en os de baleine et des œufs de moa.

Des disparités au niveau du régime alimentaire

Or, la nouvelle étude montre dans ce 1er groupe une grande homogénéité en termes de régime alimentaire et d'origine géographique, alors que ces éléments sont très variés au sein des groupes 2 et 3. "Fait intéressant, les individus du groupe 1 montrent une tendance alimentaire similaire à celle identifiée chez des hommes préhistoriques d'un site des îles Marquises, en Polynésie française, ces deux populations partageant une faible



diversité en sources de protéines", poursuit le Dr Kinaston.

Les groupes 2 et 3, en revanche, dont les membres ont des origines multiples, différentes d'un individu à l'autre, ont bénéficié de ressources variées (cueillette, divers gibiers...), ce qui suggère que ces

gens, probablement très mobiles - conformément à d'autres données archéologiques concernant les premiers Néo-zélandais - ont grandi ailleurs que ceux du groupe 1, et n'étaient pas non plus confinés à Wairau. L'inhumation de toutes ces personnes d'origines diverses

sur ce site pourrait signifier qu'il s'agissait d'un lieu cérémoniel autant que d'habitation, estiment les chercheurs. Après prélèvement des échantillons osseux et dentaires, les dépouilles ont été inhumées à nouveau en 2009, par respect pour les croyances des Maoris.

Les trois os de l'oreille découverts pour la première fois sur un fossile préhumain de 2 Ma

Publiant récemment ses travaux dans Pnas, une équipe internationale a pu, pour la première fois, étudier les 3 os de l'oreille moyenne d'un crâne fossilisé d'homininé vieux d'environ 2 millions d'années. Ceci a permis de constater un mélange de traits humains et simiens. Le marteau, l'enclume et l'étrier : les 3 os de l'oreille moyenne - les plus petits os du corps humain - sont exceptionnellement présents sur ce

crâne fossilisé d'homininé estimé vieux de 1,9 millions d'années et mis au jour dans la grotte de Swartkrans, en Afrique du Sud. Une aubaine pour les chercheurs de l'A & M University (Texas), de l'université de Binghamton (État de New York) et leurs collègues espagnols et italiens, qui ont pu les étudier.

"La découverte est importante pour deux raisons. D'abord, les osselets de l'oreille sont entièrement formés

et de taille adulte dès la naissance, et ils ne subissent pas (...) de changements anatomiques (...). Ainsi, ils sont une représentation très proche de l'expression génétique. Deuxièmement, ces os montrent que la capacité auditive [de ces hominins] était différente de celle des humains", explique Darryl de Ruiter, anthropologue à l'A & M University. Parmi ces trois osselets, si l'enclume et l'étrier ont un aspect proche de ce que l'on

observe chez les grands singes, le marteau, lui, ressemble à celui de l'homme moderne. "La bipédie et une réduction de la taille des canines ont longtemps été considérées comme des caractéristiques de l'humanité, car elles semblent être présentes chez les premiers fossiles humains récupérés à ce jour. Notre étude suggère [qu'il faut y ajouter] les changements dans le marteau", conclut ainsi le professeur de Ruiter.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

HOT-DOG

Inventeur : Nathan Handwerker- Date : Vers 1900- Lieu : États-Unis

L'origine du hot-dog, ou chien-chaud, provient d'une blague faite en rapport avec l'importation d'une race de chien, le basset, ou si vous préférez le chien saucisse. Le mot hot-dog a été inventé pour blaguer sur la provenance de la viande des saucisses, un peu comme la blague des chats et les mets chinois.



RELOOKING EXTRÊME :
SPÉCIAL OBÉSITÉ

22h35



Sally, 45 ans, est une femme et une mère comblée. Mais depuis plusieurs années, elle souffre de son image. Après un accident qui a bouleversé sa vie, elle s'est totalement laissée aller et pèse aujourd'hui 136 kilos. Son reflet dans le miroir lui est d'autant plus insupportable qu'elle a été mince et active pendant la plus grande partie de sa vie. Pour l'aider à retrouver sa silhouette, Chris Powell va la suivre pendant un an. Il lui redonne goût au sport et lui prodigue des conseils pour reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

ENVOYÉ SPÉCIAL



22h35



«Crimes d'ados» Ces crimes sont rares mais, plus que les autres, bouleversent. Comment expliquer en effet la mort d'Alexandre, abattu il y a tout juste un an par ceux qu'il considérait comme des frères ? Et que s'est-il passé dans la tête de cet adolescent corse qui a éliminé ses parents et ses petits frères une nuit d'août 2009 ? Leurs proches, leurs psychiatres et leurs avocats tentent de lever une part du mystère qui entoure ces meurtriers aux visages d'anges • «Les drives» Commander ses courses par Internet et venir les chercher quelques heures plus tard en magasin ou dans un entrepôt et cela sans déboursier un centime : le drive séduit désormais six millions de Français. Plongée dans les coulisses d'une guerre sans merci • 3e sujet

LA VÉRITÉ



23h05



Ecartelé entre sa femme, Laurence, sa maîtresse, Alice, et le mari de sa maîtresse, Paul, qui se trouve naturellement être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième, pour finalement découvrir que peut-être, les trois autres lui cachent eux aussi la vérité. Et sa vie devient peu à peu un enfer. Cette escalade irréversible dans le mensonge provoque tout d'abord des quiproquos, puis des tensions, et enfin des incompréhensions qui minent progressivement l'existence des deux couples...

FRINGE - LE RETOUR



20h35



Peter comprend que c'est la fausse Olivia qui est à ses côtés. S'apercevant qu'elle est démasquée, elle s'enfuit et informe Walter-ego de la situation. Celui-ci décide de la faire revenir au plus vite. Pendant ce temps, la vraie Olivia, emprisonnée, tente de convaincre Broyles de l'aider à regagner son univers. Il finit par accepter, persuadé que c'est la seule solution pour éviter la guerre entre les deux mondes.

LA SÉLECTION
DU MIDI LIBRELES NOUS Ç NOUS
RETOURNENT LA TÉLÉ

22h30



Il y a quinze ans, la France découvrait les «Nous ç Nous», une bande d'humoristes composée de Jean Dujardin, Bruno Salomone, Eric Collado, Manu Joucla et Eric Massot. Parodies d'émissions à la mode, de films, de séries télé, de «boys bands» et de reportages constituaient leur fonds de commerce. Retour sur cette aventure.

CAVALE AUX PORTES DE
L'ENFER

20h45



En 1870, au Texas, un desperado irlandais et un chasseur de primes impitoyables s'associent à un jeune criminel, qui prétend savoir où se trouve le trésor de John Wilkes Booth, l'homme qui assassina Lincoln. Entre désir de gloire, de richesse et de justice, les trois fugitifs se battent pour leurs vies, tout en essayant de conserver un coup d'avance sur leurs poursuivants. Leur route croise celle de plusieurs personnalités du Far West...

HAWAII 5-0 - PA'ANI



20h50



Un homme est tué à bout portant au cours d'un jeu de simulation avec des armes factices auquel il participait avec ses collègues. Ces derniers sont donc tous des suspects potentiels. Pourtant, ils semblaient tous apprécier la victime. Sur les vidéos filmées au cours du jeu, Steve remarque un homme masqué qui pourrait bien être le tueur. Au cours de l'autopsie, Max constate que le défunt avait absorbé récemment un fort sédatif.

THE VOICE



22h35



Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre à s'affronter lors de cette grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes sur quatre titres différents, afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant. Le successeur de Stéphan Rizon, vainqueur de la première saison, enregistrera un album pour Universal Music. Florent Pagny est bien décidé à mener une fois



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

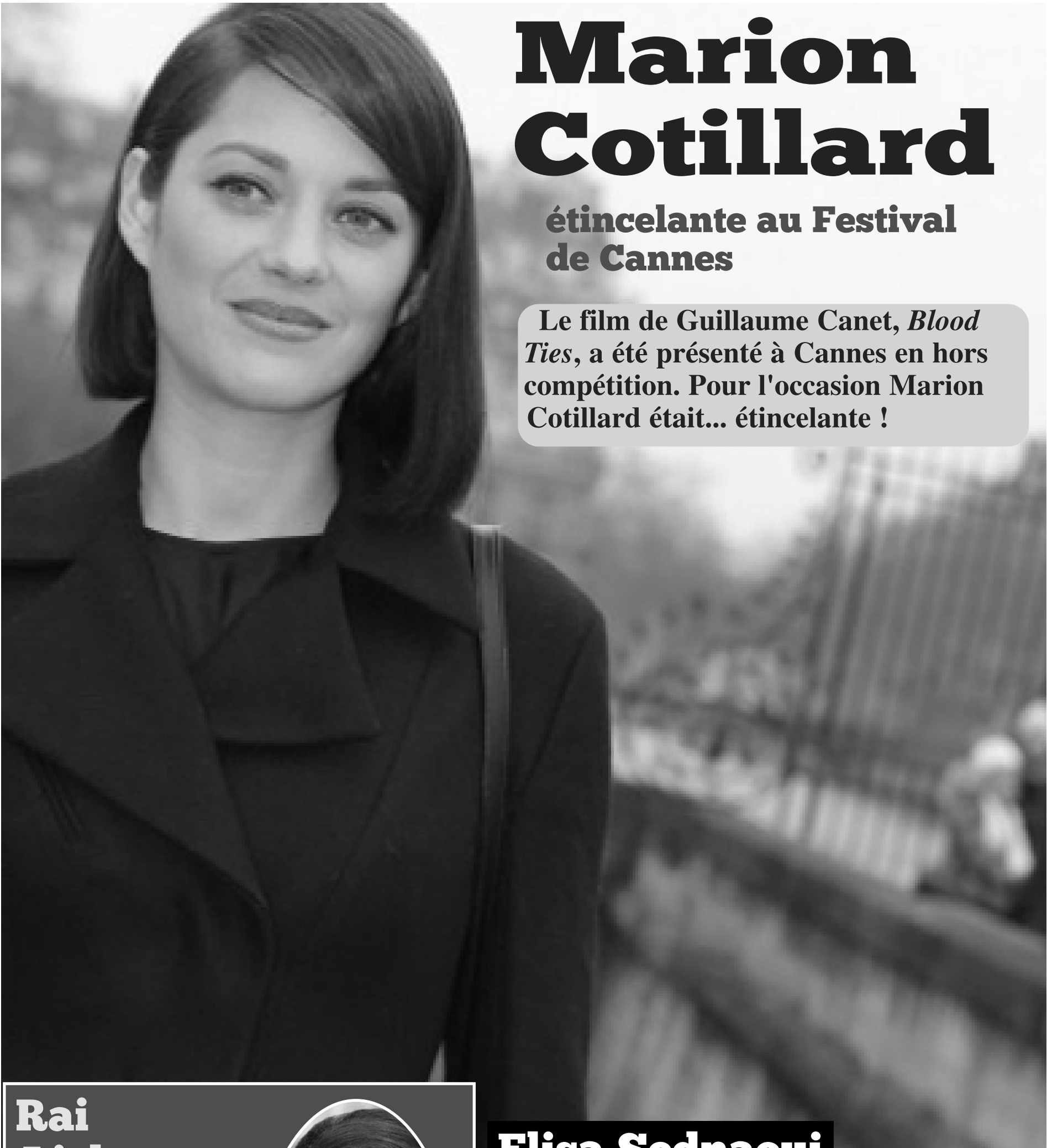
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Marion Cotillard

étincelante au Festival de Cannes

Le film de Guillaume Canet, *Blood Ties*, a été présenté à Cannes en hors compétition. Pour l'occasion Marion Cotillard était... étincelante !

Rai Aishwarya

une princesse de Bollywood à Cannes

Arrivée à Cannes avec sa fille, Aaradhya, Aishwarya Rai est chargée de représenter son pays et son industrie toujours plus florissante. Elle était lumineuse sur le tapis rouge.



Elisa Sednaoui

une future maman rayonnante !

Elisa Sednaoui a dévoilé qu'elle allait être l'heureuse maman d'un petit garçon. C'est dans le magazine *Paris Match* qu'elle a annoncé la bonne nouvelle.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h51
Dohr	12h44
Asr	16h34
Maghreb	19h53
Icha	21h30

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

RENVERSEMENT D'UN BUS DANS LA WILAYA D'ILLIZI

7 morts et 29 blessés



Sept personnes ont perdu la vie et vingt-neuf autres ont été blessées, suite au renversement d'un bus, mardi matin, sur la RN3 près de la localité de Tin Fouyé Tabennkort, a-t-on appris du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Illizi.

L'accident s'est produit suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Ghardaia-Illizi, à quelques 20 km de la localité de TFT, en direction de In-Amenas, faisant 7 morts sur le coup et 29 blessés, a-t-on précisé.

Les corps des victimes et les blessés ont été acheminés vers la clinique relevant de l'entreprise Sonatrach avant d'être évacués vers l'Etablissement public hospitalier d'In-Amenas, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour préciser les circonstances de ce tragique accident.

TORNADE AU SUD DES ETATS-UNIS

Au moins 91 morts



Au moins 91 personnes, dont 20 enfants, ont péri dans la tornade qui a ravagé lundi une banlieue d'Oklahoma City, dans le sud des Etats-

Unis, selon un nouveau bilan annoncé mardi par les autorités locales.

"Quarante corps supplémentaires ont été découverts", a déclaré une responsable médicale de l'Etat d'Oklahoma, Amy Elliott.

Un précédent bilan faisait état de 51 morts et de nombreux blessés.

Une puissante tornade a semé la destruction à Moore, une ville de 55.000 habitants de la banlieue d'Oklahoma City, ravageant des centaines de bâtiments dont deux écoles, selon la chaîne de télévision CNN.

La tornade faisait à son plus fort jusqu'à trois km de large. La météo nationale a évalué la tornade à une force EF-4, l'échelle de grandeur pour les tornades, ce qui implique une vitesse de vents comprise entre 260 à 320 km/h.

Yousfi reçoit la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Mena

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu, hier, à Alger la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du nord (Mena), Inger Andersen, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué ministériel.

L'entretien a été l'occasion de passer en revue l'état des relations entre l'Algérie et l'institution financière internationale et les perspectives de leur développement, ajoute la même source. Il s'agit de promouvoir ces relations à la lumière de l'ambitieux programme de développement engagé par le secteur de l'énergie et des mines notamment en matière d'énergies renouvelables, de maîtrise et de l'efficacité énergétique ainsi que de l'environnement.



Décès de Mohamed Khobzi, premier ministre du Commerce de l'Algérie indépendante

Le premier ministre du commerce de l'Algérie indépendante, Mohamed Khobzi, est décédé lundi à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekkache de Aïn-Naâdja (Alger), à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Natif de Biskra en 1927, le défunt originaire de Guerrara (wilaya de Ghardaïa) a occupé ce poste entre 1962 et 1963. Auparavant, Mohamed Khobzi avait été désigné maire de Biskra durant la période du cessez-le-feu à l'indépendance, date à laquelle il avait occupé le poste de chef de daïra de Ghardaïa avant d'être élu membre de la circonscription électorale de Ghardaïa

à l'Assemblée constituante à l'indépendance de l'Algérie.

Durant la Révolution, le défunt avait été membre actif d'une cellule du FLN dans la région de Biskra.

Connu pour sa droiture et son intégrité, ce juriste et expert-comptable de formation avait consacré sa vie, selon ses proches, à la religion et à l'étude du système économique et la finance dans l'Islam.

En 1965, il s'était retiré de toute activité politique pour se consacrer à l'agriculture dans la région de Guerrara.

Mohamed Khobzi sera inhumé mardi après la prière d'Al-Asr à Guerrara.

Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable dans 4 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans quatre communes de la wilaya d'Alger de mercredi (20h) à jeudi (4h) en raison des travaux de réparation d'une canalisation principale de production, localisés au niveau de la station de pompage de Bir Mourad-Raïs, a indiqué mardi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un

communiqué. Les communes concernées sont celles de Bir Mourad-Raïs, Hydra, Ben Aknoun (en partie) et El Biar, a précisé la SEAAL.

A cet effet, un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers et réduire, ainsi les désagréments pour la population, a assuré la même source.

TENUE DE LA RENCONTRE DU CONSEIL NATIONAL SAHRAOUI À TIFARITI

"Une dimension particulière" selon le Premier ministre sahraoui

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a indiqué lundi soir que la tenue de la rencontre du Conseil national sahraoui dans la localité libérée de Tifariti dans le cadre des festivités commémoratives du 40e anniversaire du déclenchement de la lutte armée "revêt une dimension particulière".

Le Front Polisario a mené une politique de reconstruction dans la localité libérée de Tifariti qui représente un tiers des territoires sahraouis libérés, a précisé le représentant du gouvernement sahraoui dans une allocution à cette occasion.

Ces territoires étaient des champs de bataille après que l'occupation marocaine a détruit et saccagé les différentes localités, mais depuis le cessez-le-feu en 1991, le Front Polisario a œuvré à la reconstruction et au repeuplement de ces territoires libérés, a souligné le responsable sahraoui.



Il a précisé que des infrastructures de base, des écoles, des hôpitaux et des administrations avaient, dans ce cadre, été construites à Bir Lahlou, Tifariti, Mijek, Aghouinit, Mhiriz et Doukj.

De nombreuses prestations sanitaires et éducatives sont assurées dans toutes ces localités, où les efforts se poursuivent toujours pour réaliser d'autres infrastructures, notamment routière, a-t-il fait savoir.

A travers ces festivités commémoratives, le gouvernement sahraoui compte adresser un message fort au monde et à l'ennemi pour leur dire que "ces territoires sont libérés" et qu'"il ne s'agit pas de régions tampons comme le prétend le régime marocain", a affirmé le responsable sahraoui.

Ces territoires "comptent des citoyens sahraouis, des régions militaires et l'administration nationale sahraouie qui exerce sa souveraineté conformément aux dispositions du droit international", a-t-il ajouté.

Certains Sahraouis qui vivaient sous l'occupation sont retournés dans cette partie libérée du Sahara occidental, a-t-il rappelé, ajoutant que d'autres se trouvent dans les camps de réfugiés ou encore dans la diaspora.

Le repeuplement se poursuivra progressivement jusqu'à la libération et l'exercice de la souveraineté sur l'ensemble des territoires sahraouis, a-t-il souligné.

A travers la tenue de ces festivités commémoratives de l'anniversaire du déclenchement de la lutte armée dans les territoires libérés, les Sahraouis expriment leur "détermination à libérer et à récupérer les territoires spoliés pour y exercer leur souveraineté et à reconstruire les territoires libérés".